

OFFRE PUBLIQUE D'ÉCHANGE VISANT LES ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ



INITIÉE PAR



INFORMATIONS RELATIVES AUX CARACTÉRISTIQUES NOTAMMENT JURIDIQUES, FINANCIÈRES ET COMPTABLES DE LAFARGE S.A.



Le présent document relatif aux autres informations de la société Lafarge a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (the « **AMF** ») le 28 mai 2015, conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF et à l'instruction de l'AMF n°2006-07 du 25 juillet 2006. Ce document a été établi sous la responsabilité de Lafarge.

Lafarge est conseillée par Rothschild & Cie et Zaoui & Co. Le présent document complète la note en réponse établie par Lafarge relative à l'offre publique d'échange initiée par Holcim sur les actions Lafarge et visée par l'AMF le 28 mai 2015 sous le numéro 15-227, conformément à la décision de conformité en date du même jour (la « **Note en Réponse** »).

Le présent document et la Note en Réponse sont disponibles sur le site Internet de Lafarge (www.lafarge.com) et sur le site Internet de l'AMF (www.amf-france.org), et peuvent être obtenus sans frais auprès de :

Lafarge
61, rue des Belles Feuilles
75116 Paris

Rothschild & Cie
23 bis, avenue de Messine
75008 Paris

Un communiqué sera diffusé conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF, au plus tard la veille du jour de l'ouverture de l'Offre, afin d'informer le public des modalités de mise à disposition du présent document.

SOMMAIRE

1	INTRODUCTION.....	3
2	INFORMATIONS RELATIVES AUX CARACTERISTIQUES NOTAMMENT JURIDIQUES, FINANCIERES ET COMPTABLES DE LAFARGE	4
3	EVENEMENTS RECENTS INTERVENUS DEPUIS L'ENREGISTEMENT DU DOCUMENT DE REFERENCE DE LAFARGE	5
3.1	Structure de l'actionnariat de Lafarge.....	5
3.2	Rapport financier du premier trimestre 2015	5
3.3	Autres communiqués de presse et information diffusés depuis l'enregistrement du Document de Référence de Lafarge.....	5
3.4	Assemblée générale des actionnaires de Lafarge.....	6
4	PERSONNES ASSUMANT LA RESPONSABILITE DU PRESENT DOCUMENT	8
	Annexe 1 – Communiqué de presse en date du 30 avril 2015 relatif au Rapport Financier du Premier Trimestre	9
	Annexe 2 – Autres communiqués de presse et information diffusés depuis l'enregistrement du Document de Référence de Lafarge	17

1 INTRODUCTION

En application du Titre III du Livre II, et plus particulièrement des articles 232-1 et suivants du règlement général de l'AMF, la société Holcim Ltd, société de droit suisse dont le siège social est situé Zürcherstrasse 156, 8645 Jona, Suisse (ci-après désignée « **Holcim** » ou l'« **Initiateur** » et, en cas de succès de l'Offre, « **LafargeHolcim** »), dont les actions sont admises aux négociations sur le SIX Swiss Exchange à Zurich, offre de manière irrévocable aux actionnaires de la société Lafarge S.A., société anonyme au capital social de 1.151.729.248 euros¹, dont le siège social est situé 61 rue des Belles Feuilles, 75116 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 542 105 572 (« **Lafarge** » ou la « **Société** »), dont les actions sont admises aux négociations sur le compartiment A d'Euronext Paris sous le code ISIN FR0000120537, d'échanger selon les conditions décrites dans la note d'information établie par Holcim et ayant reçu le visa de l'AMF n° 15-226 en date du 28 mai 2015 (ci-après la « **Note d'Information** »), la totalité des actions Lafarge qu'ils détiennent contre des actions Holcim à émettre (ci-après les « **Actions Holcim** »), selon une parité d'échange de neuf (9) actions Holcim à émettre contre dix (10) actions Lafarge apportées à l'offre (l'« **Offre** »).

L'Offre vise la totalité :

- des actions existantes et en circulation de Lafarge, soit à la connaissance d'Holcim, 287.932.312 actions à la date de la Note d'Information, en ce compris toutes les actions Lafarge émises à raison des plans d'actions de performance encore en phase de conservation, soit 277.902 actions à la date de la Note d'Information, étant précisé que la période de conservation pour sa durée restant à courir à la date de l'échange resterait applicable aux actions Holcim reçues en échange ;
- des actions Lafarge susceptibles d'être émises préalablement à la clôture de l'Offre (ou, le cas échéant, préalablement à la clôture de l'Offre ré-ouverte) à raison de l'exercice des options de souscription d'actions Lafarge en circulation, soit 5.407.702 actions à la date de la Note d'Information ;

soit, à la connaissance d'Holcim, un nombre maximum de 293.340.014 actions Lafarge (les « **Actions Lafarge** »).

Sous réserve des cas de levée des indisponibilités prévus par les dispositions légales ou réglementaires applicables (tels que le décès ou l'invalidité du bénéficiaire), certaines Actions Lafarge, susceptibles d'être émises à raison de l'exercice d'options de souscription d'actions Lafarge préalablement à la clôture de l'Offre (ou, le cas échéant, préalablement à la clôture de l'Offre ré-ouverte), ne pourront pas être apportées à l'Offre en raison de restrictions légales, réglementaires ou de gouvernance. De même, certaines Actions Lafarge, susceptibles d'être émises dans le cadre de plans d'actions de performance, ne pourront pas être apportées à l'Offre pour les mêmes raisons. Dans la mesure où les réglementations applicables le permettent, ces Actions Lafarge bénéficieront des mécanismes de liquidité tels que décrits à l'article 1.3.4 de la Note en Réponse et à l'article 2.8 de la Note d'Information.

Les actions Lafarge émises à raison des plans d'actions de performance qui seraient encore soumises à une période d'acquisition à l'issue de la clôture de l'Offre (ou de l'Offre ré-ouverte) ne sont pas

¹ Tel qu'au 30 avril 2015.

visées par l'Offre, sous réserve des cas de levée des indisponibilités prévus par les dispositions légales ou réglementaires applicables (tels que le décès ou l'invalidité du bénéficiaire).

L'Offre est soumise à la satisfaction des conditions suspensives suivantes telles que détaillées à l'article 1.3.5 de la Note en Réponse et à l'article 2.9 de la Note d'Information :

- le nombre d'Actions Lafarge obtenues par l'Initiateur devra représenter, à la date de clôture de l'Offre, au moins deux tiers (2/3) du capital social ou des droits de vote de Lafarge (en tenant compte de la perte des droits de vote double des Actions Lafarge apportées à l'Offre et des actions auto-détenues par Lafarge et ses filiales) ; et
- l'assemblée générale d'Holcim devra avoir approuvé l'augmentation du capital social d'Holcim d'un montant maximum nécessaire à l'émission des actions Holcim à remettre en contrepartie des Actions Lafarge apportées à l'Offre, et les statuts modifiés d'Holcim ainsi que les actions Holcim à remettre en contrepartie des Actions Lafarge apportées à l'Offre devront avoir été enregistrés auprès du registre du commerce de Saint-Gall, Suisse, conformément au droit suisse.

L'Offre sera réalisée selon la procédure normale conformément aux dispositions des articles 232-1 et suivants du règlement général de l'AMF. Elle est présentée par Société Générale et UBS Securities France S.A., agissant en qualité d'établissements présentateurs de l'Offre, qui garantissent la teneur et le caractère irrévocable des engagements pris par l'Initiateur dans le cadre de l'Offre, conformément aux dispositions de l'article 231-13 du règlement général de l'AMF.

2 INFORMATIONS RELATIVES AUX CARACTERISTIQUES NOTAMMENT JURIDIQUES, FINANCIERES ET COMPTABLES DE LAFARGE

Le présent document constitue une mise à jour des informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de Lafarge figurant dans le document de référence de la Société déposé auprès de l'AMF le 23 mars 2015 sous le numéro D.15-0190 (le « **Document de Référence** »), qu'il incorpore par référence, et sont complétées par les informations présentées à l'article 3 ci-après.

Le Document de Référence est disponible en version électronique sur les sites Internet de Lafarge (www.lafarge.com) et de l'AMF (www.amf-france.org), et peut être obtenu sans frais auprès de la Société au 61, rue des Belles Feuilles, 75116 Paris.

3 **EVENEMENTS RECENTS INTERVENUS DEPUIS L'ENREGISTREMENT DU DOCUMENT DE REFERENCE DE LAFARGE**

3.1 **Structure de l'actionnariat de Lafarge**

A la connaissance de la Société, au 30 avril 2015, les actions Lafarge émises et en circulation sont réparties comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions détenues	Nombre de droit de vote détenus	% du capital	% des droits de vote
Groupe Bruxelles Lambert	60.568.754	120.876.019	21,0	29,3
NNS Holding Sàrl ²	40.064.682	80.126.022	13,9	19,4
Dodge & Cox ³	20.891.162	28.309.058	7,3	6,9
Autres actionnaires ⁴	166.338.777	183.297.582	57,8	44,4
Auto-détention	70.608	70.608 ⁵	-	-
Total	287.932.312	412.679.289	100	100

3.2 **Rapport financier du premier trimestre 2015**

Depuis la date d'enregistrement du Document de Référence, la Société a publié son rapport financier relatif au premier trimestre clos le 31 mars 2015 (le « **Rapport Financier du Premier Trimestre** »), qui est incorporé par référence au présent document. L'intégralité du Rapport Financier du Premier Trimestre qui comprend notamment les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de Lafarge pour le trimestre clos le 31 mars 2015 et le rapport de revue limitée des commissaires aux comptes y afférent est disponible sur le site Internet de la Société sous la rubrique « Rapports financiers » (www.lafarge.com/fr/rapports-financiers).

Le communiqué de presse en date du 30 avril 2015 concernant le Rapport Financier du Premier Trimestre est reproduit à l'Annexe 1 du présent document.

3.3 **Autres communiqués de presse et information diffusés depuis l'enregistrement du Document de Référence de Lafarge**

Les autres communiqués de presse diffusés depuis l'enregistrement du Document de Référence sont reproduits à l'Annexe 2 du présent document. Ces communiqués de presse sont également disponibles sur le site Internet de la Société sous la rubrique « Communiqués financiers » (www.lafarge.com/fr/communiqués-financiers).

² En ce compris les actions détenues par M. Nassef Sawiris.

³ Sur la base des informations disponibles au 31 mars 2015.

⁴ Incluant 51.471 actions actuellement conservées par Cementia Holding AG au bénéfice des actionnaires n'ayant pas encore demandé l'attribution de leurs titres Lafarge à la suite de l'offre publique de retrait initiée en 2002 par Lafarge sur les titres de Cementia Holding AG.

⁵ Droits de vote dits théoriques, en assemblée générale ces actions perdent leur droit de vote.

Les autres communiqués de presse et information diffusés par la Société sont les suivants :

1 ^{er} avril 2015	Les autorités de la concurrence indiennes autorisent le projet de fusion entre Holcim et Lafarge
9 avril 2015	Eric Olsen nommé futur CEO de LafargeHolcim
14 avril 2015	Nomination du futur Conseil d'administration de LafargeHolcim
16 avril 2015	Mise à disposition d'une documentation relative au projet de fusion pour créer LafargeHolcim
17 avril 2015	Holcim et Lafarge finalisent leur proposition de désinvestissements aux Etats-Unis
24 avril 2015	La Commission européenne approuve CRH comme acquéreur des actifs cédés par Holcim et Lafarge
30 avril 2015	Résultats au 31 mars 2015 (se référer à l'article 3.2 ci-dessus)
4 mai 2015	Les autorités américaines et canadiennes autorisent la fusion entre Holcim et Lafarge, ouvrant la voie vers sa finalisation
7 mai 2015	Assemblée générale des actionnaires Lafarge – L'Assemblée générale mixte des actionnaires de Lafarge a approuvé l'ensemble des résolutions soumises au vote des actionnaires (se référer à l'article 3.4 ci-dessous).
8 mai 2015	Les actionnaires d'Holcim approuvent toutes les résolutions de l'Assemblée générale extraordinaire.
11 mai 2015	Dépôt de l'offre publique d'échange d'Holcim sur les actions de Lafarge – Le Conseil d'administration de Lafarge rend un avis favorable.
12 mai 2015	Rémunération exceptionnelle
19 mai 2015	Lafarge lance un projet de réorganisation des fonctions centrales dans le cadre de la fusion avec Holcim.
26 mai 2015	Holcim et Lafarge finalisent leur accord avec CRH sur les désinvestissements annoncés
27 mai 2015	Holcim et Lafarge finalisent la composition du futur Comité Exécutif de LafargeHolcim

3.4 Assemblée générale des actionnaires de Lafarge

L'assemblée générale mixte des actionnaires de Lafarge s'est tenue le 7 mai 2015 et toutes les résolutions à l'ordre du jour ont été adoptées.

Ces résolutions étaient les suivantes :

i. Résolutions de la compétence de l'assemblée générale ordinaire :

- Approbation des comptes annuels et des opérations de l'exercice 2014 (1^{ère} résolution) ;
- Approbation des comptes consolidés et des opérations de l'exercice 2014 (2^{ème} résolution) ;

- Affectation du résultat et fixation du dividende (3^{ème} résolution) ;
- Approbation d'une nouvelle convention réglementée : convention entre Groupe Bruxelles Lambert, Holcim Ltd et Lafarge (4^{ème} résolution) ;
- Approbation d'une nouvelle convention réglementée : convention entre NNS Holding Sàrl, M. Nassef Sawiris, Holcim Ltd et Lafarge (5^{ème} résolution) ;
- Approbation d'une nouvelle convention réglementée : modification des Plans de retraite supplémentaire en France et des conventions d'externalisation de ces régimes de retraite supplémentaire (6^{ème} résolution) ;
- Renouvellement de Monsieur Philippe Dauman en qualité d'administrateur (7^{ème} résolution) ;
- Renouvellement de Monsieur Baudouin Prot en qualité d'administrateur (8^{ème} résolution) ;
- Avis sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2014 à Monsieur Bruno Lafont, Président-Directeur général (9^{ème} résolution) ;
- Autorisation d'achat et de vente par la Société de ses propres actions (10^{ème} résolution) ; et
- Autorisation au Conseil d'administration d'émettre des obligations et des valeurs mobilières qui sont des obligations donnant droit à l'attribution de titres de créance et ne donnant pas lieu à augmentation de capital de la Société (11^{ème} résolution)⁶.

ii. Resolutions submitted to the extraordinary general meeting:

- Autorisation au Conseil d'administration d'émettre des valeurs mobilières qui sont des obligations donnant droit à l'attribution de titres de capital existants et ne donnant pas lieu à augmentation de capital de la Société (12^{ème} résolution)⁷ ;
- Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration en vue d'émettre des actions et des valeurs mobilières emportant augmentation de capital, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires (13^{ème} résolution) ;
- Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration en vue d'émettre des actions et des valeurs mobilières emportant augmentation de capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires (14^{ème} résolution) ;
- Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration en vue d'émettre, par une offre visée à l'article L.411-2 II du Code monétaire et financier, des actions et des valeurs mobilières emportant augmentation de capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires (15^{ème} résolution) ;
- Délégation consentie au Conseil d'administration en vue d'émettre des actions et des valeurs mobilières emportant augmentation de capital en rémunération d'apports en nature (16^{ème} résolution) ;
- Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription (17^{ème} résolution) ;

⁶ L'adoption de la 11^{ème} résolution est privée d'effet du fait de l'adoption de la 25^{ème} résolution.

⁷ L'adoption de la 12^{ème} résolution est privée d'effet du fait de l'adoption de la 25^{ème} résolution.

- Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration en vue d'augmenter le capital par incorporation de réserves, bénéfices, primes ou autres (18^{ème} résolution) ;
- Autorisation au Conseil d'administration de réduire le capital par annulation d'actions (19^{ème} résolution) ;
- Autorisation au Conseil d'administration de procéder à l'attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires (20^{ème} résolution) ;
- Autorisation au Conseil d'administration de consentir des options de souscription et/ou d'achat d'actions, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires (21^{ème} résolution) ;
- Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration en vue d'émettre des actions et/ou valeurs mobilières emportant augmentation de capital au bénéfice des adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires (22^{ème} résolution) ;
- Délégation de compétence au Conseil d'administration consentie en vue de procéder à des augmentations de capital réservées à une catégorie de bénéficiaires dans le cadre d'une opération réservée aux salariés, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires (23^{ème} résolution) ;
- Modification des Statuts – Participation à l'assemblée générale (modification de la date d'enregistrement) (24^{ème} résolution) ;
- Modification des Statuts – Compétence pour émettre des obligations et des valeurs mobilières n'emportant pas augmentation de capital (25^{ème} résolution) ; et
- Pouvoirs pour formalités (26^{ème} résolution).

4 PERSONNES ASSUMANT LA RESPONSABILITE DU PRESENT DOCUMENT

« Nous attestons que le présent document, qui a été déposé le 28 mai 2015 auprès de l'AMF et qui sera diffusé au plus tard la veille du jour d'ouverture de l'Offre, comporte l'ensemble des informations requises par l'article 231-28 du règlement général de l'AMF et par l'instruction de l'AMF n°2006-07 dans le cadre de l'offre publique d'échange initiée la société Holcim et visant les actions de la société Lafarge.

Ces informations sont, à notre connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée. »

Bruno Lafont
Président-Directeur général

Jean-Jacques Gauthier
Directeur général adjoint Finance

**Annexe 1 – Communiqué de presse en date du 30 avril 2015 relatif
au Rapport Financier du Premier Trimestre**

Paris, 30 avril, 2015
NYSE, Euronext Paris : LG

RESULTATS AU 31 MARS 2015

BONNE PERFORMANCE AU T1 : +6 % DE CHIFFRE D'AFFAIRES ET +17 % D'EBITDA
**REDUCTION DES COUTS ET ACTIONS D'INNOVATION EN LIGNE AVEC NOS OBJECTIFS :
125 M€ GENERES AU PREMIER TRIMESTRE**
CONFIRMATION DE TOUS LES OBJECTIFS 2015
LE PROJET DE FUSION LAFARGEHOLCIM ENTRE DANS SA PHASE DE FINALISATION

CHIFFRES CLES DU PREMIER TRIMESTRE⁸

▪ Chiffre d'affaires en hausse de 6%, à 2 779 M€ (stable sur base comparable) ▪ EBITDA en hausse de 17%, à 403 M€ (+14% sur base comparable)	▪ Résultat d'exploitation courant en hausse de 40%, à 205 M€ (+ 41% sur base comparable) ▪ Résultat net part du Groupe à -96 M€ (-0,33€ par action) vs. -135M€ au 1^{er} trimestre 2014 (-0,47€ par action)
--	--

BRUNO LAFONT, PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL DE LAFARGE, A DECLARE :

« L'année a bien démarré, avec des équipes entièrement concentrées sur la réalisation de nos objectifs.

Nos marchés évoluent conformément à nos attentes et la croissance devrait s'accélérer progressivement au cours des prochains trimestres. Nous confirmons une prévision de croissance de 2 à 5 % des volumes de ciment sur nos marchés en 2015. Nous maintenons également notre objectif d'augmenter significativement nos résultats opérationnels, avec un EBITDA compris entre 3 et 3,2 milliards d'euros en 2015, hors impact du projet de fusion avec Holcim.

Ces perspectives illustrent la force de notre portefeuille d'actifs, la qualité de nos équipes, les plans d'action rigoureux que nous avons mis en œuvre pour maximiser la génération de cash et la pertinence de notre stratégie centrée sur des actions qui ne dépendent que de nous.

Quant au projet de fusion qui doit donner naissance à LafargeHolcim, nous avons franchi des étapes majeures et nos équipes peuvent être fières de ce qui a été accompli. Nous entrons à présent dans la phase de finalisation de cette opération, en ligne avec l'ambitieux calendrier que nous avons annoncé, et ce grâce à l'approche unique et proactive que nous avons su mettre en œuvre. Ce projet est une occasion exceptionnelle de transformer notre industrie, comme il ne s'en présente qu'une par génération. Le nouveau groupe aura la présence mondiale la plus diversifiée du secteur, limitant la volatilité traditionnelle de nos activités. En construisant un nouveau « business model », nous allons promouvoir l'innovation comme facteur premier de différenciation, réduire l'intensité capitalistique qui caractérisait notre industrie et maximiser notre cash-flow libre. Ceci sera renforcé par l'optimisation de la structure de coûts, le partage des meilleures pratiques des deux groupes et l'emploi rigoureux de nos fonds. LafargeHolcim vise à assurer un retour sur investissement élevé à ses actionnaires et nous sommes entièrement mobilisés pour réaliser cet objectif ».

⁸ Les données sur base comparable sont calculées en neutralisant l'impact des variations de périmètre et des taux de change.

FAITS MARQUANTS DU GROUPE – PREMIER TRIMESTRE 2015

- Sur base comparable, nos volumes domestiques de ciment se sont inscrits en hausse de 1 % au premier trimestre, alors qu'ils se comparent à un premier trimestre 2014 qui était en solide progression, notamment en Europe. Les tendances favorables enregistrées sur de nombreux marchés émergents et au Canada s'ajoutent à l'effet de la montée en cadence de nos nouvelles usines en Russie et en Inde. Ces évolutions favorables ont plus que compensé l'impact du ralentissement du marché et d'une base de comparaison élevée en France et au Brésil, des mauvaises conditions météorologiques aux Etats-Unis et en Algérie, et des difficultés de transport en Irak.
- L'EBITDA s'est inscrit en hausse de 17 % au premier trimestre, en amélioration de +14 % sur base comparable, soutenue par les mesures de réduction des coûts et d'innovation mises en place par le Groupe et qui ont généré 125 millions d'euros d'EBITDA (85 millions d'euros de réductions de coûts et 40 millions d'euros grâce aux mesures d'innovation). Les prix du ciment sont en hausse de 0,6 % comparé au premier trimestre 2014 et de 2,7 % par rapport au quatrième trimestre 2014, grâce à une amélioration des prix dans la plupart des pays.
- La marge brute d'exploitation s'est améliorée de 180 points de base sur base comparable sur le trimestre, en progression dans l'ensemble des régions à l'exception de l'Amérique latine.
- Les résultats du premier trimestre reflètent la saisonnalité de nos activités et sont toujours inférieurs à ceux des trimestres suivants. La perte nette enregistrée au premier trimestre a été cependant fortement réduite cette année grâce à une performance opérationnelle solide et à une baisse des frais financiers nets et ce, malgré un impact avant impôt de 38 millions d'euros de coûts liés à la fusion et de 33 millions d'euros liés à l'arrêt d'une usine en Slovaquie.
- Le cashflow opérationnel hors coûts de fusion a significativement augmenté par rapport au premier trimestre 2014, soutenu par l'amélioration de l'EBITDA et par une baisse de l'impôt payé. L'endettement net, qui s'élève à 9,8 milliards d'euros, a été affecté par les variations saisonnières habituelles de notre fonds de roulement au premier trimestre, amplifiées par une croissance élevée des ventes en mars. Il est également affecté à hauteur de 184 millions d'euros par l'impact défavorable des variations de change par rapport au niveau d'endettement au 31 décembre 2014. 0,2 milliard d'euros de produits de cessions sécurisé en 2014 a été encaissé en avril 2015 et contribuera à réduire l'endettement net du Groupe.

PERSPECTIVES

Pour l'année 2015, le Groupe attend une croissance globale de la demande de ciment comprise entre 2 % et 5 % sur ses marchés par rapport à 2014, essentiellement soutenue par la croissance sur les marchés émergents.

L'inflation des coûts devrait se maintenir mais à un rythme plus modéré qu'en 2014, compte tenu de l'évolution des prix du pétrole. Ceci devrait se traduire par des prix globalement en hausse. Le Groupe devrait également bénéficier de taux de change plus favorables.

Le Groupe confirme son objectif de réaliser au minimum 1,1 milliard d'euros d'EBITDA additionnel en 2015-2016, grâce à ses mesures de réduction des coûts et d'innovation. Ceci représente un objectif d'au moins 550 millions d'euros par an.

Dans ce contexte, le Groupe attend une croissance significative de ses résultats et prévoit un EBITDA entre 3 milliards et 3,2 milliards d'euros en 2015, hors effets du projet de fusion avec Holcim.

Les investissements seront limités à 1,1 milliard d'euros en 2015.

La dette nette devrait être réduite dans un intervalle de 8,5 à 9 milliards d'euros en fin d'année.

COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 MARS 2015

Le Conseil d'administration de Lafarge, réuni le 29 avril 2015 sous la Présidence de Bruno Lafont, a approuvé les comptes au 31 mars 2015. L'examen limité des comptes consolidés intermédiaires condensés de Lafarge par les commissaires aux comptes a fait l'objet d'un rapport figurant dans le Rapport financier trimestriel.

	Premier trimestre			
	2015	2014	Variation	
			Brut	Sur base comparable ⁽²⁾
<i>Volumes</i>				
Ciment (millions de tonnes)	25,0	25,9	-4%	-3%
Granulats (millions de tonnes)	26,5	26,9	-2%	-
Béton prêt à l'emploi (millions m ³)	5,5	5,7	-5%	-5%
<i>Résultats (millions d'euros)</i>				
Chiffre d'affaires	2 779	2 633	6%	-1%
EBITDA ⁽¹⁾	403	343	17%	14%
Marge brute d'exploitation (%)	14,5%	13,0%	150 pb	180 pb
Résultat d'exploitation courant	205	146	40%	41%
Résultat net part du Groupe	-96	-135	29%	
Résultat net par action (€) ⁽³⁾	-0,33	-0,47	29%	
Endettement net du Groupe	9 803	9 951	-1%	

EBITDA⁽¹⁾ PAR REGION

(M€)	Premier trimestre			
	2015	2014	Variation	
			Brut	Sur base comparable ⁽²⁾
Amérique du Nord	-44	-62	nm	nm
Europe occidentale	57	39	46%	4%
Europe centrale et de l'Est	-10	-17	nm	nm
Moyen-Orient et Afrique	259	250	4%	3%
Amérique latine	20	38	-47%	-19%
Asie	121	95	27%	8%
TOTAL	403	343	17%	14%

⁽¹⁾ L'EBITDA se définit comme le résultat d'exploitation courant avant dépréciation et amortissement des actifs corporels et incorporels et est une mesure non comptable.

⁽²⁾ Calcul des variations sur base comparable:

Au niveau Groupe : à périmètre et taux de change constants

Au niveau régional : les variations sur base comparable sont à périmètre et taux de change constants et excluent les ventes de crédit carbone (15 M€ de crédits vendus au 1^{er} trimestre 2015 vs. aucune vente au 1^{er} trimestre 2014 en Europe occidentale) et un impact de -15 M€ dû à la baisse de volume en Irak liée aux difficultés logistiques de transport du ciment.

⁽³⁾ Le nombre moyen d'actions en circulation s'élevait respectivement à 287,6 millions et 287,4 millions aux premiers trimestres 2015 et 2014.

EVOLUTION DES VENTES ET RESULTATS FINANCIERS

À périmètre constant, les volumes totaux de ciment ont diminué de 3 % sur le trimestre en raison de la baisse des exportations. Les volumes domestiques de ciment sont en hausse de 1%, malgré une base de comparaison défavorable en Europe et dans la zone Moyen-Orient /Afrique au premier trimestre 2014. L'effet des difficultés de transport du ciment en Irak et du ralentissement des marchés en France et au Brésil a été plus que compensé par l'accroissement des volumes en Egypte, avec la mise en œuvre progressive de notre stratégie de diversification des combustibles, par la montée en cadence de nos nouvelles cimenteries au Rajasthan (Inde) et dans la région de Moscou (Russie), par l'amélioration des conditions de marché aux Philippines et au Nigéria, ainsi que par nos mesures en matière d'innovation. Soulignons que le premier trimestre est habituellement un trimestre de faible activité dans notre secteur en raison de l'effet de saisonnalité dans l'hémisphère nord. Sur base comparable, nos volumes de ventes de granulats et de béton prêt à l'emploi sont respectivement stables et en baisse de 5 % sur le trimestre, les volumes de béton se trouvant pénalisés par la situation du marché en Europe occidentale et au Brésil.

Sur base comparable, le chiffre d'affaires consolidé est en baisse de 1 % sur le trimestre, la hausse des prix du ciment en réponse à l'inflation des coûts ayant partiellement compensé l'impact de la diminution des volumes. Le chiffre d'affaires consolidé a connu une progression de 6 % en données brutes sur le trimestre, soutenu par l'impact positif des variations de change (214 millions d'euros).

L'EBITDA est en hausse de 17 % en données brutes sur le trimestre. Comme attendu, les variations de change ont eu un impact positif sur le trimestre (24 millions d'euros). Soulignons qu'en raison des pertes saisonnières enregistrées au premier trimestre par nos activités en Amérique du Nord, l'évolution positive des taux de change dollars US et canadiens par rapport à l'euro ont eu un effet négatif sur l'EBITDA du premier trimestre (-12 millions d'euros) alors qu'elle devrait avoir un effet positif sur l'année pleine. A périmètre et taux de change constants, la progression de l'EBITDA atteint +14 %, grâce à des prix en hausse et à nos mesures de réduction de coûts et d'innovation. Les ventes de crédits carbone, qui atteignent 15 millions d'euros, ont également eu un effet positif sur le trimestre (il n'y en avait pas eu au premier trimestre 2014). Sur base comparable, la marge brute d'exploitation s'est améliorée de 180 points de base sur le trimestre, grâce à la contribution de nos initiatives en matière de coûts et d'innovation, avec des tendances positives en Europe et dans la plupart des marchés du Moyen-Orient, d'Afrique et d'Asie, qui ont atténué l'impact de la baisse des volumes sur certains marchés tels que l'Irak, la France et le Brésil.

La contribution au résultat net de nos *joint-ventures* et entreprises associées est passée de -11 millions d'euros à -8 millions d'euros.

La perte nette part du Groupe, à -96 millions d'euros pour le trimestre, reflète le caractère fortement saisonnier de notre activité. Cette perte est réduite par rapport à l'année dernière, résultant principalement de l'amélioration de l'EBITDA et de la diminution des frais financiers, qui ont plus que compensé des coûts de 38 millions d'euros liés à la fusion et de 33 millions d'euros liés à l'arrêt d'une usine en Slovaquie.

ENDETTEMENT NET, DESINVESTISSEMENTS ET INVESTISSEMENTS

Le montant total des investissements s'est élevé à 0,3 milliard d'euros au premier trimestre 2015 :

- Les investissements de maintien se sont élevés à 59 millions d'euros (54 millions d'euros au premier trimestre 2014);
- Les investissements de développement et les acquisitions se sont élevés à 235 millions d'euros, un chiffre qui comprend principalement les investissements réalisés dans nos projets en Amérique du Nord (Exshaw au Canada et Ravena aux Etats-Unis) et en Algérie (Biskra), ainsi qu'une série d'opérations de « dégoulottage », notamment en Afrique subsaharienne. Il inclut également 45 millions d'euros pour le rachat d'une participation additionnelle dans une filiale au Nigéria (Unicem).

Le montant perçu par Lafarge au titre des désinvestissements s'élève à 37 millions d'euros au cours du trimestre. 0,2 milliard d'euros restant à percevoir sur la cession d'actifs au Pakistan a été reçu en avril 2015 et contribuera à réduire la dette du Groupe.

FUSION ENTRE EGAUX POUR CREER LAFARGEHOLCIM

Lafarge et Holcim ont annoncé le 7 avril 2014 leur intention de rapprocher les deux sociétés dans le cadre d'une fusion entre égaux, pour donner naissance à LafargeHolcim, un groupe à la pointe de l'innovation et à l'avant-garde de l'industrie des matériaux de construction, présent dans 90 pays et disposant d'un fort potentiel de création de valeur pour toutes ses parties prenantes.

Depuis, les deux groupes ont fait les annonces suivantes :

- Le 28 octobre 2014, Lafarge et Holcim ont annoncé avoir formellement notifié auprès des autorités de la concurrence dans tous les pays où cela était nécessaire. Le 15 décembre 2014, les deux groupes ont obtenu l'autorisation de l'Union européenne sur leur projet de fusion.
- Le 23 décembre 2014, Lafarge et Holcim ont dévoilé la composition du Comité exécutif qui dirigera le futur groupe, une fois le projet de fusion finalisé.
- Le 2 février 2015, Lafarge et Holcim ont annoncé être entrés en négociations exclusives avec CRH sur la base d'un engagement ferme pour céder un certain nombre d'actifs.
- Le 20 mars 2015, Lafarge et Holcim ont annoncé avoir conclu un accord révisant certains termes du projet de fusion entre égaux des deux sociétés, dont :
 - Une nouvelle parité d'échange ;
 - Wolfgang Reitzle et Bruno Lafont seront Coprésidents non exécutifs du conseil d'administration ;
 - Un nouveau Directeur général du futur groupe sera proposé par le conseil d'administration de Lafarge et accepté par le conseil de Holcim.
- Le 9 avril 2015, en application des termes révisés de leur projet de fusion, Lafarge et Holcim ont nommé Eric Olsen, Directeur général adjoint Opérations de Lafarge, futur CEO de LafargeHolcim.
- Le 14 avril 2015, Lafarge et Holcim ont annoncé la nomination du futur conseil d'administration de LafargeHolcim.
- En avril 2015, les deux groupes ont annoncé la cession d'un ensemble d'actifs en Inde et aux Etats-Unis et que la Commission européenne avait approuvé CRH comme acquéreur de leurs actifs devant être cédés dans l'Union européenne.

Plus d'informations sur les prochaines étapes du projet sont disponibles sur le site internet de Lafarge : <http://www.lafarge.com/fr/projet-fusion>

Ce projet de fusion devrait être finalisé en juillet 2015. Des informations complémentaires sur l'avancement du projet seront communiquées en temps utile.

IMPACT DE LA NORME IFRS 11

Dans le respect des normes comptables IFRS, le Groupe applique la nouvelle norme IFRS 11 depuis le 1^{er} janvier 2014.

Le principal impact de l'application d'IFRS 11 est la mise en équivalence des *joint-ventures* du Groupe qui étaient précédemment consolidées de manière proportionnelle. Ce reclassement comptable consiste à isoler la contribution des *joint-ventures* sur une ligne spécifique dans le compte de résultat et dans le bilan, sans impact sur le résultat net, part du Groupe, et les capitaux propres, part du Groupe.

Ci-dessous les chiffres clés du Groupe (i) après application de la norme IFRS 11 et (ii) pro-forma selon l'ancien standard.

Chiffres clés du 1er trimestre	Chiffres publiés – après application d'IFRS 11		Pro forma – avant application d'IFRS 11	
	2015	2014	2015	2014
Volumes				
Ciment (millions de tonnes)	25,0	25,9	29,8	31,0
Granulats (millions de tonnes)	26,5	26,9	33,5	33,3
Béton prêt à l'emploi (millions de m ³)	5,5	5,7	6,5	6,6
Résultats (millions d'euros)				
Chiffre d'affaires	2 779	2 633	3 395	3 123
EBITDA ⁽¹⁾	403	343	482	398
Marge brute d'exploitation (%)	14,5%	13,0%	14,2%	12,7%
Résultat d'exploitation courant	205	146	238	162
Résultat net, part du Groupe	-96	-135	-96	-135

⁽¹⁾ L'Ebitda se définit comme le résultat d'exploitation courant avant dépréciation et amortissement des actifs corporels et incorporels et est une mesure non comptable.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

La présentation aux analystes des résultats et le rapport financier pour le 1^{er} trimestre 2015 se terminant le 31 mars 2015, qui comprend le rapport d'activité et les comptes consolidés intermédiaires condensés, sont disponibles sur le site internet de Lafarge : www.lafarge.com

Informations pratiques:

Une conférence téléphonique pour les analystes aura lieu le 30 avril 2015 à 9h00, heure locale, avec Jean-Jacques Gauthier, Directeur général adjoint Finances. La présentation se tiendra en anglais, avec un support visuel disponible sur le site internet de Lafarge (www.lafarge.com)

Cette présentation sera retransmise en direct sur le site internet de Lafarge et pourra être également suivie par téléphone :

- depuis la France : +33 (0) 1 76 77 22 29
- depuis le Royaume-Uni et l'international : +44 (0) 20 3427 1919
- depuis les Etats-Unis : +1 646 254 3366

Vous aurez la possibilité de réécouter cette conférence sur le site internet de Lafarge ou par téléphone jusqu'au 7 mai 2015 à minuit en composant :

- depuis la France : +33 (0) 1 74 20 28 00 (code: 8960109#)
- depuis le Royaume-Uni et l'international : +44 (0) 20 3427 0598 (code: 8960109#)
- depuis les Etats-Unis : +1 347 366 9565 (code: 8960109#)

La prochaine publication de résultats de Lafarge – résultats du 2^{ème} trimestre 2015 – aura lieu le 29 juillet 2015 (avant l'ouverture du marché NYSE Euronext Paris).

INFORMATIONS GENERALES

Leader mondial des matériaux de construction, Lafarge a réalisé un chiffre d'affaires de 12,8 milliards d'euros en 2014, avec une présence dans 61 pays et 63 000 collaborateurs. Acteur majeur dans ses activités Ciment, Granulats & Bétons, il contribue à la construction des villes dans le monde entier avec des solutions innovantes pour les rendre plus accueillantes, plus compactes, plus durables, plus belles et mieux connectées. Doté du premier centre de recherche au monde sur les matériaux de construction, Lafarge place l'innovation au cœur de ses préoccupations, au service de la construction durable et de la créativité architecturale.

Des informations plus complètes sur Lafarge peuvent être obtenues sur son site internet : www.lafarge.com

Avertissement important - déclarations prospectives :

Ce document contient des déclarations prospectives, des tendances, cibles ou objectifs selon le cas. Elles ne sauraient être regardées comme des prévisions de résultat ou de tout autre indicateur de performance. Elles portent notamment sur des plans, initiatives, événements, produits, solutions et services, leur développement et leur potentiel. Bien que Lafarge estime que ces déclarations prospectives reposent sur des hypothèses raisonnables à la date de publication du présent document, les investisseurs sont alertés sur le fait qu'elles ne constituent pas des garanties quant à la performance future. Les résultats effectifs peuvent être très différents des déclarations prospectives en raison d'un certain nombre de risques et d'incertitudes, dont la plupart sont difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle de Lafarge, et notamment les risques décrits dans le Document de Référence de Lafarge disponible sur son site Internet (www.lafarge.com) et les incertitudes liées aux conditions de marché et à la mise en œuvre de nos plans. Aucune information contenue dans ce document n'est ou ne doit être interprétée comme une promesse ou une garantie quant à la performance future de Lafarge. En conséquence, toute précaution doit être prise dans l'utilisation de ces déclarations prospectives. Lafarge ne prend aucun engagement quant à la mise à jour de ces déclarations prospectives.

D'autre part, ces déclarations prospectives ne s'appliquent qu'au seul groupe Lafarge et ne s'appliqueront pas au groupe LafargeHolcim après la finalisation du projet de fusion entre égaux annoncé le 7 avril 2014.

Des informations plus complètes sur Lafarge peuvent être obtenues sur son site Internet (www.lafarge.com), notamment à la page « Information réglementée ».

Ce communiqué ne constitue ni une offre d'achat ou d'échange, ni une sollicitation d'une offre pour la vente ou l'échange d'actions Lafarge.

CONTACTS**RELATIONS PRESSE****Lafarge.press@lafarge.com**

Christel des Royeries: +33 (0)1 44 34 19 47

Sabine Wacquez: +33 (0)1 44 34 96 83

Elodie Woillez: +33 (0)1 44 34 11 70

RELATIONS INVESTISSEURS

Stéphanie Billet: +33 (0)1 44 34 93 71

Stephanie.billet@lafarge.com

Michael Bennett: +33 (0)1 44 34 11 51

Michael.bennett@lafarge.com

Laurence Le Gouguec: +33 (0)1 44 34 94 59

Laurence.legouguec@lafarge.com

**Annexe 2 – Autres communiqués de presse et information diffusés depuis l’enregistrement
du Document de Référence de Lafarge**



Zurich et Paris, 1^{er} avril 2015

Les autorités de la concurrence indiennes autorisent le projet de fusion entre Holcim et Lafarge

Lafarge et Holcim ont obtenu l'autorisation de la Commission de la concurrence indienne (CCI) concernant leur projet de fusion.

Il a été convenu avec la CCI de céder un ensemble d'actifs, qui comprend 1 cimenterie et 1 station de broyage dans l'Est de l'Inde (représentant une capacité annuelle de production de ciment d'environ 5 millions de tonnes).*

L'Inde est un marché important pour le futur Groupe LafargeHolcim qui y disposera d'un portefeuille équilibré dans le secteur du ciment, des granulats et du béton. Le Groupe combiné aura une capacité de production d'environ 68 millions de tonnes de ciment dans ce pays.

Le processus de cession se déroulera dans le respect des conditions d'information et de consultation en vigueur et dans le cadre d'un dialogue permanent avec les instances de représentation du personnel. Ces désinvestissements restent conditionnés à la finalisation du projet de fusion entre Holcim et Lafarge.

Le projet de fusion devrait être finalisé en juillet 2015 avec pour objectif de créer un groupe bénéficiant du portefeuille le plus équilibré et diversifié du secteur, présent dans 90 pays et disposant d'un fort potentiel de création de valeur pour toutes ses parties prenantes.

*** Les actifs proposés pour cession sont :**

- La cimenterie de Sonadih
- La station de broyage de Jojobera

A propos de Holcim

Holcim est un leader mondial de la fabrication et de la distribution de ciment et de granulats (pierre broyée, gravier et sable) ainsi que dans d'autres activités, telles que le béton prêt à l'emploi, l'asphalte et les services afférents. Le Groupe détient des participations majoritaires et minoritaires dans quelque 70 pays, sur tous les continents. En 2014, Holcim a réalisé un chiffre d'affaire de plus de 19,1 milliards de francs suisses. Grâce à ses structures orientées marché, à ses innovations produits, à l'expertise de ses collaborateurs et à ses systèmes de management environnemental efficaces, Holcim est très bien positionné, aujourd'hui comme pour les années à venir.

Des informations plus complètes sur Holcim peuvent être obtenues sur son site internet : www.holcim.com

A propos de Lafarge

Leader mondial des matériaux de construction, Lafarge a réalisé un chiffre d'affaires de 12,8 milliards d'euros en 2014, avec une présence dans 61 pays et 63 000 collaborateurs. Acteur majeur dans ses activités Ciment, Granulats & Bétons, il contribue à la construction des villes dans le monde entier avec des solutions innovantes pour les rendre plus accueillantes, plus compactes, plus durables, plus belles et mieux connectées. Doté du premier centre de recherche au monde sur les matériaux de construction, Lafarge place l'innovation au cœur de ses préoccupations, au service de la construction durable et de la créativité architecturale.

Des informations plus complètes sur Lafarge peuvent être obtenues sur son site internet : www.lafarge.com

LAFARGE CONTACTS PRESSE

Christel des Royeries: +33 (0)1 44 34 19 47

Christel.desroyeries@lafarge.com

Sabine Wacquez: +33 (0)1 44 34 96 83

Sabine.wacquez@lafarge.com

Elodie Woillez: +33 (0)1 44 34 11 70

Elodie.woillez@lafarge.com

LAFARGE RELATIONS INVESTISSEURS

Stéphanie Billet: +33 (0)1 44 34 93 71

Stephanie.billet@lafarge.com

Michael Bennett: +33 (0)1 44 34 11 51

Michael.bennett@lafarge.com

Laurence Le Gouguec: +33 (0)1 44 34 94 59

Laurence.legouguec@lafarge.com

HOLCIM CONTACTS PRESSE

Peter Stopfer: +41(0)58 858 82 65

peter.stopfer@holcim.com

Eike Christian Meuter: +41(0)58 858 87 11

eikechristian.meuter@holcim.com

HOLCIM RELATIONS INVESTISSEURS

Michel Gerber: +41(0)58 858 86 63

michel.gerber@holcim.com

Swetlana Iodko: +41(0)58 858 87 46

swetlana.iodko@holcim.com

Information importante

Ce communiqué ne constitue ni une offre d'achat ou d'échange, ni une sollicitation d'une offre pour la vente ou l'échange d'actions Lafarge ou une offre de vente ou d'échange, ni une sollicitation d'une offre pour l'acquisition ou l'échange d'actions Holcim. Aucune information contenue dans ce document n'est ou ne doit être interprétée comme une promesse ou une garantie quant à la performance future de Lafarge ou Holcim.

Déclarations prospectives

Ce communiqué contient des informations et déclarations prospectives concernant Holcim, Lafarge et leurs activités regroupées après la réalisation de l'opération envisagée qui n'ont pas fait l'objet d'un audit ou d'une vérification indépendante. Ces déclarations ne constituent pas des faits historiques. Ces déclarations comprennent des projections financières et des estimations ainsi que les hypothèses sur lesquelles celles-ci reposent, des déclarations portant sur des projets, des objectifs et des attentes concernant des opérations. Bien que les directions de Holcim et Lafarge estiment que ces déclarations prospectives sont raisonnables, les investisseurs et les porteurs de titres Holcim et Lafarge sont alertés sur le fait que ces déclarations prospectives sont soumises à de nombreux risques et incertitudes, difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle de Holcim et Lafarge, qui peuvent impliquer que les résultats et développements attendus diffèrent significativement de ceux exprimés, induits ou prévus dans les informations et déclarations prospectives. Le groupe combiné pourrait ne pas réaliser les avantages escomptés de l'opération.



Zurich et Paris, 9 avril 2015

Eric Olsen nommé futur CEO de LafargeHolcim

Dans le cadre de leur projet de fusion entre égaux, les Conseils d'administration de Lafarge et de Holcim ont approuvé, sur proposition de Bruno Lafont, Président-Directeur général de Lafarge, la nomination d'Eric Olsen en tant que futur CEO de LafargeHolcim, qui prendra ses fonctions dès finalisation du projet.

Eric Olsen est actuellement Directeur général adjoint, Opérations chez Lafarge. Il est membre du Comité Exécutif depuis 2007. Agé de 51 ans, il a la double nationalité américaine et française. Eric Olsen bénéficie d'un parcours à la fois très international et très complet. Il a exercé avec succès des responsabilités opérationnelles, mais aussi fonctionnelles en finances, en ressources humaines et en stratégie. Eric Olsen possède également une forte culture de conduite du changement, liée notamment au rôle moteur qu'il a joué en matière d'intégration et d'organisation dans des environnements multiculturels.

Commentant cette nomination, Wolfgang Reitzle, Président du Conseil d'administration d'Holcim et futur Coprésident du Conseil d'administration de LafargeHolcim, a indiqué : *« J'approuve totalement le choix d'Eric Olsen en tant que futur CEO de LafargeHolcim. Avec sa large expérience internationale et sa connaissance de marchés clés, il est le meilleur choix pour diriger la future entreprise combinée que ce soit pour le bénéfice des employés, des actionnaires ou des clients. Eric Olsen peut compter sur le soutien de Bruno et le mien pour créer une nouvelle culture commune qui sera le principal moteur de notre position de premier plan. »*

Bruno Lafont, Président-Directeur général de Lafarge et futur Coprésident du Conseil d'administration de LafargeHolcim : *« Le choix d'Eric Olsen s'est imposé en tant que futur CEO de LafargeHolcim tant en raison de ses qualités personnelles que de son parcours professionnel. C'est un homme qui a une connaissance approfondie de nos métiers, de ses clients et de ses marchés. Il a beaucoup d'énergie, de ténacité et de détermination. C'est un vrai leader, apte à fédérer les équipes et qui possède une forte culture de la création de valeur pour les actionnaires. J'ai toute confiance en sa capacité à réaliser les synergies annoncées et assurer le développement et le succès de LafargeHolcim. »*

Annexe – Biographie complète



Eric Olsen, 51 ans, Franco-Américain, est actuellement Directeur général adjoint, Opérations chez Lafarge et a la responsabilité d'un grand nombre de pays notamment la France, les Etats-Unis, le Brésil et l'Egypte.

Il a rejoint le Groupe Lafarge en 1999 et est membre du Comité exécutif depuis 2007.

Eric Olsen rejoint Lafarge North America en 1999 en tant que Directeur de la Stratégie et du Développement, où il conduit l'intégration des activités nord-américaines de Blue Circle et la restructuration des activités ciment. A partir de 2001, il assume en parallèle le rôle de Directeur des Opérations Ciment de la Région Nord-Est et de Directeur des Achats. En 2004, Eric Olsen devient Directeur financier de Lafarge North America, alors cotée au NYSE.

De 2007 à 2012, il a été Directeur général adjoint Organisation et Ressources humaines du Groupe Lafarge. A ce titre, il mène l'intégration du groupe égyptien Orascom, une acquisition majeure avec des opérations en Afrique, au Moyen-Orient et en Asie. Eric Olsen a également conduit la réorganisation du Groupe de 2012, basée sur une organisation pays par segment de marché.

Avant de rejoindre Lafarge, Eric Olsen a commencé sa carrière dans le domaine des fusions-acquisitions chez Deloitte & Touche, Paribas et a été Associé au sein du cabinet de conseil Trinity Associates pendant 6 ans.

Il est titulaire d'un diplôme en administration des affaires de l'université du Colorado, expert-comptable diplômé (Chicago, USA) et titulaire d'un MBA de HEC Paris.

Eric Olsen est membre du conseil d'administration de Cimpress N.V. et à ce titre, Président du comité des rémunérations et membre du comité d'audit ; il est également Président du conseil d'administration de l'American School of Paris.

Ce communiqué est également disponible en anglais et en allemand.

A propos de Holcim

Holcim est un leader mondial de la fabrication et de la distribution de ciment et de granulats (pierre broyée, gravier et sable) ainsi que dans d'autres activités, telles que le béton prêt à l'emploi, l'asphalte et les services afférents. Le Groupe détient des participations majoritaires et minoritaires dans quelque 70 pays, sur tous les continents. En 2014, Holcim a réalisé un chiffre d'affaire de plus de 19,1 milliards de francs suisses. Grâce à ses structures orientées marché, à ses innovations produits, à l'expertise de ses collaborateurs et à ses systèmes de management environnemental efficaces, Holcim est très bien positionné, aujourd'hui comme pour les années à venir.

Des informations plus complètes sur Holcim peuvent être obtenues sur son site internet : www.holcim.com

A propos de Lafarge

Leader mondial des matériaux de construction, Lafarge a réalisé un chiffre d'affaires de 12,8 milliards d'euros en 2014, avec une présence dans 61 pays et 63 000 collaborateurs. Acteur majeur dans ses activités Ciment, Granulats & Bétons, il contribue à la construction des villes dans le monde entier avec des solutions innovantes pour les rendre plus accueillantes, plus compactes, plus durables, plus belles et mieux connectées. Doté du premier centre de recherche au monde sur les matériaux de construction, Lafarge place l'innovation au cœur de ses préoccupations, au service de la construction durable et de la créativité architecturale.

Des informations plus complètes sur Lafarge peuvent être obtenues sur son site internet : www.lafarge.com

LAFARGE CONTACTS PRESSE

Christel des Royeries: +33 (0)1 44 34 19 47
Christel.desroyeries@lafarge.com

Sabine Wacquez: +33 (0)1 44 34 96 83
Sabine.wacquez@lafarge.com

Elodie Woillez: +33 (0)1 44 34 11 70
Elodie.woillez@lafarge.com

LAFARGE RELATIONS INVESTISSEURS

Stéphanie Billet: +33 (0)1 44 34 93 71
Stephanie.billet@lafarge.com

Michael Bennett: +33 (0)1 44 34 11 51
Michael.bennett@lafarge.com

Laurence Le Gouguec: +33 (0)1 44 34 94 59
Laurence.legouguec@lafarge.com

HOLCIM CONTACTS PRESSE

Peter Stopfer: +41(0)58 858 82 65
peter.stopfer@holcim.com

Eike Christian Meuter: +41(0)58 858 87 11
eikechristian.meuter@holcim.com

HOLCIM RELATIONS INVESTISSEURS

Michel Gerber: +41(0)58 858 86 63
michel.gerber@holcim.com

Swetlana Iodko: +41(0)58 858 87 46
swetlana.iodko@holcim.com

Information importante

Ce communiqué ne constitue ni une offre d'achat ou d'échange, ni une sollicitation d'une offre pour la vente ou l'échange d'actions Lafarge ou une offre de vente ou d'échange, ni une sollicitation d'une offre pour l'acquisition ou l'échange d'actions Holcim. Aucune information contenue dans ce document n'est ou ne doit être interprétée comme une promesse ou une garantie quant à la performance future de Lafarge ou Holcim.

Déclarations prospectives

Ce communiqué contient des informations et déclarations prospectives concernant Holcim, Lafarge et leurs activités regroupées après la réalisation de l'opération envisagée qui n'ont pas fait l'objet d'un audit ou d'une vérification indépendante. Ces déclarations ne constituent pas des faits historiques. Ces déclarations comprennent des projections financières et des estimations ainsi que les hypothèses sur lesquelles celles-ci reposent, des déclarations portant sur des projets, des objectifs et des attentes concernant des opérations. Bien que les directions de Holcim et Lafarge estiment que ces déclarations prospectives sont raisonnables, les investisseurs et les porteurs de titres Holcim et Lafarge sont alertés sur le fait que ces déclarations prospectives sont soumises à de nombreux risques et incertitudes, difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle de Holcim et Lafarge, qui peuvent impliquer que les résultats et développements attendus diffèrent significativement de ceux exprimés, induits ou prévus dans les informations et déclarations prospectives. Le groupe combiné pourrait ne pas réaliser les avantages escomptés de l'opération.



Zurich et Paris, 14 avril 2015

Nomination du futur Conseil d'administration de LafargeHolcim

Dans le cadre de leur projet de fusion entre égaux, les Conseils d'administration de Holcim et de Lafarge ont nommé leurs candidats pour le futur Conseil d'administration de l'entité combinée, sous réserve de la finalisation de l'opération. Le Conseil d'administration comportera 14 membres qui seront élus à l'Assemblée Extraordinaire de Holcim qui se tiendra le 8 mai 2015.

Ces candidats sont :

- Wolfgang Reitzle, Coprésident (actuellement Président du Conseil d'administration de Holcim)
- Bruno Lafont, Coprésident (actuellement Président du Conseil d'administration et Directeur général de Lafarge)
- Beat Hess, Vice-Président (actuellement Vice-Président du Conseil d'administration de Holcim)
- Bertrand Collomb (actuellement Président d'honneur de Lafarge⁹)
- Philippe Dauman (actuellement membre du Conseil d'administration de Lafarge)
- Paul Desmarais Jr. (actuellement membre du Conseil d'administration de Lafarge)
- Oscar Fanjul (actuellement Vice-Président du Conseil d'administration de Lafarge)
- Alexander Gut (actuellement membre du Conseil d'administration de Holcim)
- Gérard Lamarche (actuellement membre du Conseil d'administration de Lafarge)
- Adrian Loader (actuellement membre du Conseil d'administration de Holcim)
- Nassef Sawiris (actuellement membre du Conseil d'administration de Lafarge)
- Thomas Schmidheiny (actuellement membre du Conseil d'administration de Holcim)
- Hanne Birgitte Breinbjerg Sørensen (actuellement membre du Conseil d'administration de Holcim)
- Dieter Spälti (actuellement membre du Conseil d'administration de Holcim)

Sous réserve de la réalisation du projet de fusion, Anne Wade et Jürg Oleas démissionneront de leur fonction de membre du Conseil d'administration de Holcim avec effet à la finalisation du projet.

Communiqué également disponible en anglais et en allemand.

Biographies des membres du futur Conseil d'administration disponibles sur le site Holcim.com et Lafarge.com

⁹ Son mandat en tant que membre du Conseil d'administration de Lafarge étant terminé depuis mai 2012

A propos de Holcim

Holcim est un leader mondial de la fabrication et de la distribution de ciment et de granulats (pierre broyée, gravier et sable) ainsi que dans d'autres activités, telles que le béton prêt à l'emploi, l'asphalte et les services afférents. Le Groupe détient des participations majoritaires et minoritaires dans quelque 70 pays, sur tous les continents. En 2014, Holcim a réalisé un chiffre d'affaire de plus de 19,1 milliards de francs suisses. Grâce à ses structures orientées marché, à ses innovations produits, à l'expertise de ses collaborateurs et à ses systèmes de management environnemental efficaces, Holcim est très bien positionné, aujourd'hui comme pour les années à venir.

Des informations plus complètes sur Holcim peuvent être obtenues sur son site internet : www.holcim.com

A propos de Lafarge

Leader mondial des matériaux de construction, Lafarge a réalisé un chiffre d'affaires de 12,8 milliards d'euros en 2014, avec une présence dans 61 pays et 63 000 collaborateurs. Acteur majeur dans ses activités Ciment, Granulats & Bétons, il contribue à la construction des villes dans le monde entier avec des solutions innovantes pour les rendre plus accueillantes, plus compactes, plus durables, plus belles et mieux connectées. Doté du premier centre de recherche au monde sur les matériaux de construction, Lafarge place l'innovation au cœur de ses préoccupations, au service de la construction durable et de la créativité architecturale.

Des informations plus complètes sur Lafarge peuvent être obtenues sur son site internet : www.lafarge.com

LAFARGE CONTACTS PRESSE

Christel des Royeries: +33 (0)1 44 34 19 47
Christel.desroyeries@lafarge.com

Sabine Wacquez: +33 (0)1 44 34 96 83
Sabine.wacquez@lafarge.com

Elodie Woillez: +33 (0)1 44 34 11 70
Elodie.woillez@lafarge.com

LAFARGE RELATIONS INVESTISSEURS

Stéphanie Billet: +33 (0)1 44 34 93 71
Stephanie.billet@lafarge.com

Michael Bennett: +33 (0)1 44 34 11 51
Michael.bennett@lafarge.com

Laurence Le Gouguec: +33 (0)1 44 34 94 59
Laurence.legouguec@lafarge.com

HOLCIM CONTACTS PRESSE

Peter Stopfer: +41(0)58 858 82 65
peter.stopfer@holcim.com

Eike Christian Meuter: +41(0)58 858 87 11
eikechristian.meuter@holcim.com

HOLCIM RELATIONS INVESTISSEURS

Michel Gerber: +41(0)58 858 86 63
michel.gerber@holcim.com

Swetlana Iodko: +41(0)58 858 87 46
swetlana.iodko@holcim.com

Information importante

Ce communiqué ne constitue ni une offre d'achat ou d'échange, ni une sollicitation d'une offre pour la vente ou l'échange d'actions Lafarge ou une offre de vente ou d'échange, ni une sollicitation d'une offre pour l'acquisition ou l'échange d'actions Holcim. Aucune information contenue dans ce document n'est ou ne doit être interprétée comme une promesse ou une garantie quant à la performance future de Lafarge ou Holcim.

Déclarations prospectives

Ce communiqué contient des informations et déclarations prospectives concernant Holcim, Lafarge et leurs activités regroupées après la réalisation de l'opération envisagée qui n'ont pas fait l'objet d'un audit ou d'une vérification indépendante. Ces déclarations ne constituent pas des faits historiques. Ces déclarations comprennent des projections financières et des estimations ainsi que les hypothèses sur lesquelles celles-ci reposent, des déclarations portant sur des projets, des objectifs et des attentes concernant des opérations. Bien que les directions de Holcim et Lafarge estiment que ces déclarations prospectives sont raisonnables, les investisseurs et les porteurs de titres Holcim et Lafarge sont alertés sur le fait que ces déclarations prospectives sont soumises à de nombreux risques et incertitudes, difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle de Holcim et Lafarge, qui peuvent impliquer que les résultats et développements attendus diffèrent significativement de ceux exprimés, induits ou prévus dans les informations et déclarations prospectives. Le groupe combiné pourrait ne pas réaliser les avantages escomptés de l'opération.

Paris, le 16 avril 2015
NYSE, Euronext Paris : LG

MISE A DISPOSITION DE LA DOCUMENTATION RELATIVE AU PROJET DE FUSION ENTRE EGAUX POUR CREER LAFARGEHOLCIM

Une brochure d'information pour les actionnaires sur le projet de fusion entre égaux de Lafarge SA et Holcim Ltd a été mis à disposition par Holcim Ltd dans le cadre de son assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le 8 mai 2015.

Cette brochure d'information pour les actionnaires est destinée à fournir aux actionnaires de Holcim Ltd des informations sur le projet de fusion entre égaux pour créer LafargeHolcim, un groupe à l'avant-garde de l'industrie des matériaux de construction (la transaction) et comprend notamment:

- un résumé global de la transaction, y compris les objectifs stratégiques, les synergies et la gouvernance d'entreprise envisagés;
- les informations non-financières et comptes consolidés pro-forma non-audités ;
- une description détaillée de la transaction et une présentation de certains facteurs de risques associés;
- un calendrier indicatif pour la transaction qui est conditionné à l'approbation de l'AMF.

Cette brochure d'information pour les actionnaires sera disponible à partir d'aujourd'hui sur les sites internet de Lafarge et Holcim en utilisant les liens ci-dessous respectifs:

- www.lafarge.com/...
- www.holcim.com/agm

Ce communiqué et la brochure d'information ne constituent ni une promesse ni une offre d'achat, de vente, d'échange, ou de souscription d'actions ou autres titres des sociétés concernées et, en particulier, ils ne constituent ni un prospectus d'émission au sens de l'art. 652 a du Code suisse des obligations, ni un prospectus de cotation au sens du règlement de cotation du SIX Swiss Exchange Ltd (SIX). Ils ne constituent ni une offre, ni une sollicitation en vue de l'achat ou de l'acquisition par tout autre moyen de titres aux Etats-Unis. Aucun titre ne peut être offert ou vendu aux Etats-Unis sans enregistrement ou exemption à l'obligation d'enregistrement en application du U.S. Securities Act de 1933 (le « Securities Act »).

CE COMMUNIQUE ET LA BROCHURE D'INFORMATION NE CONSTITUENT NI UNE OFFRE DE VENTE NI UNE SOLLICITATION D'UNE OFFRE D'ACHAT DE TITRE. CETTE BROCHURE D'INFORMATION ET TOUS DOCUMENTS QUI Y SONT RATTACHES NE DOIVENT PAS ETRE PUBLIES, DIFFUSES OU DISTRIBUES, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, DANS TOUT PAYS DANS LEQUEL LA DISTRIBUTION DE CES INFORMATIONS FAIT L'OBJET DE RESTRICTIONS LEGALES. LES PERSONNES EN POSSESSION DE CETTE BROCHURE D'INFORMATION DOIVENT S'INFORMER SUR DE TELLES RESTRICTIONS ET S'Y CONFORMER. LE NONRESPECT DE CES RESTRICTIONS CONSTITUE UNE VIOLATION DE LA REGLEMENTATION BOURSIERE DE CES PAYS. LAFARGE ET HOLCIM REJETTENT TOUTE RESPONSABILITE POUR TOUTE VIOLATION PAR QUICONQUE DE TELLE RESTRICTION.

INFORMATIONS GENERALES

Leader mondial des matériaux de construction, Lafarge a réalisé un chiffre d'affaires de 12,8 milliards d'euros en 2014, avec une présence dans 61 pays et 63 000 collaborateurs. Acteur majeur dans ses activités Ciment, Granulats & Bétons, il contribue à la construction des villes dans le monde entier avec des solutions innovantes pour les rendre plus accueillantes, plus compactes, plus durables, plus belles et mieux connectées. Doté du premier centre de recherche au monde sur les matériaux de construction, Lafarge place l'innovation au cœur de ses préoccupations, au service de la construction durable et de la créativité architecturale.

Des informations plus complètes sur Lafarge peuvent être obtenues sur son site internet : www.lafarge.com

CONTACTS PRESSE

Lafarge.press@lafarge.com

Christel des Royeries: +33 (0)1 44 34 19 47

Sabine Wacquez: +33 (0)1 44 34 96 83

Elodie Woillez: +33 (0)1 44 34 11 70

RELATIONS INVESTISSEURS

Stéphanie Billet : +33 (0)1 44 34 93 71

Stephanie.billet@lafarge.com

Michael Bennett : +33 (0)1 44 34 11 51

Michael.bennett@lafarge.com

Laurence Le Gouguec : +33 (0)1 44 34 94 59

Laurence.legouguec@lafarge.com



Paris et Zurich, 17 avril, 2015

Holcim et Lafarge finalisent leur proposition de désinvestissements aux Etats-Unis

Lafarge et Holcim annoncent aujourd'hui le détail des actifs qu'ils proposent de désinvestir aux Etats-Unis dans le cadre de leur projet de fusion pour créer LafargeHolcim.

Les actifs proposés incluent:

- la cimenterie de Davenport, détenue par Lafarge dans l'Iowa et d'une capacité de 1,1 MT, ainsi que 7 terminaux le long du Mississippi¹⁰. Ces actifs seront cédés à Summit Materials pour un montant total de 450 millions USD (420 millions d'euros) auquel s'ajoute le terminal cimentier de Summit à Bettendorf, dans l'Iowa.
- 3 terminaux de Holcim dans le Michigan et l'Illinois
- La station de broyage de laitier de Skyway détenue par Holcim dans l'Illinois (600 kt)
- La station de broyage de laitier de Camden détenue par Holcim dans le New Jersey (700 kt), ainsi qu'un terminal dans le Massachussetts

Cette proposition de désinvestissement a été négociée avec les équipes de la Federal Trade Commission et reste soumise à l'approbation de la FTC.

Ces désinvestissements sont conditionnés à l'approbation de la FTC et à la finalisation du projet de fusion entre Holcim et Lafarge.

Ce projet de désinvestissement se déroulera dans le respect des conditions d'information et de consultation en vigueur et dans le cadre d'un dialogue permanent avec les instances de représentation du personnel.

Le projet de fusion devrait être finalisé en juillet 2015 avec pour objectif de créer un groupe bénéficiant du portefeuille le plus équilibré et diversifié du secteur, présent dans 90 pays et disposant d'un fort potentiel de création de valeur pour toutes ses parties prenantes.

¹⁰ 46,5 millions USD d'Ebitda et une valeur nette des actifs de 270 millions USD en 2014 pour l'ensemble

A propos de Holcim

Holcim est un leader mondial de la fabrication et de la distribution de ciment et de granulats (pierre broyée, gravier et sable) ainsi que dans d'autres activités, telles que le béton prêt à l'emploi, l'asphalte et les services afférents. Le Groupe détient des participations majoritaires et minoritaires dans quelque 70 pays, sur tous les continents. En 2014, Holcim a réalisé un chiffre d'affaire de plus de 19,1 milliards de francs suisses. Grâce à ses structures orientées marché, à ses innovations produits, à l'expertise de ses collaborateurs et à ses systèmes de management environnemental efficaces, Holcim est très bien positionné, aujourd'hui comme pour les années à venir.

Des informations plus complètes sur Holcim peuvent être obtenues sur son site internet : www.holcim.com

A propos de Lafarge

Leader mondial des matériaux de construction, Lafarge a réalisé un chiffre d'affaires de 12,8 milliards d'euros en 2014, avec une présence dans 61 pays et 63 000 collaborateurs. Acteur majeur dans ses activités Ciment, Granulats & Bétons, il contribue à la construction des villes dans le monde entier avec des solutions innovantes pour les rendre plus accueillantes, plus compactes, plus durables, plus belles et mieux connectées. Doté du premier centre de recherche au monde sur les matériaux de construction, Lafarge place l'innovation au cœur de ses préoccupations, au service de la construction durable et de la créativité architecturale.

Des informations plus complètes sur Lafarge peuvent être obtenues sur son site internet : www.lafarge.com

LAFARGE CONTACTS PRESSE

Christel des Royeries: +33 (0)1 44 34 19 47

Christel.desroyeries@lafarge.com

Sabine Wacquez: +33 (0)1 44 34 96 83

Sabine.wacquez@lafarge.com

Elodie Woillez: +33 (0)1 44 34 11 70

Elodie.woillez@lafarge.com

LAFARGE RELATIONS INVESTISSEURS

Stéphanie Billet: +33 (0)1 44 34 93 71

Stephanie.billet@lafarge.com

Michael Bennett: +33 (0)1 44 34 11 51

Michael.bennett@lafarge.com

Laurence Le Gouguec: +33 (0)1 44 34 94 59

Laurence.legouguec@lafarge.com

HOLCIM CONTACTS PRESSE

Peter Stopfer: +41(0)58 858 82 65

peter.stopfer@holcim.com

Eike Christian Meuter: +41(0)58 858 87 11

eikechristian.meuter@holcim.com

HOLCIM RELATIONS INVESTISSEURS

Michel Gerber: +41(0)58 858 86 63

michel.gerber@holcim.com

Swetlana Iodko: +41(0)58 858 87 46

swetlana.iodko@holcim.com

Information importante

Ce communiqué ne constitue ni une offre d'achat ou d'échange, ni une sollicitation d'une offre pour la vente ou l'échange d'actions Lafarge ou une offre de vente ou d'échange, ni une sollicitation d'une offre pour l'acquisition ou l'échange d'actions Holcim. Aucune information contenue dans ce document n'est ou ne doit être interprétée comme une promesse ou une garantie quant à la performance future de Lafarge ou Holcim.

Déclarations prospectives

Ce communiqué contient des informations et déclarations prospectives concernant Holcim, Lafarge et leurs activités regroupées après la réalisation de l'opération envisagée qui n'ont pas fait l'objet d'un audit ou d'une vérification indépendante. Ces déclarations ne constituent pas des faits historiques. Ces déclarations comprennent des projections financières et des estimations ainsi que les hypothèses sur lesquelles celles-ci reposent, des déclarations portant sur des projets, des objectifs et des attentes concernant des opérations. Bien que les directions de Holcim et Lafarge estiment que ces déclarations prospectives sont raisonnables, les investisseurs et les porteurs de titres Holcim et Lafarge sont alertés sur le fait que ces déclarations prospectives sont soumises à de nombreux risques et incertitudes, difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle de Holcim et Lafarge, qui peuvent impliquer que les résultats et développements attendus diffèrent significativement de ceux exprimés, induits ou prévus dans les informations et déclarations prospectives. Le groupe combiné pourrait ne pas réaliser les avantages escomptés de l'opération.



Paris et Zurich, 24 avril 2015

La Commission européenne approuve CRH comme acquéreur des actifs cédés par Holcim et Lafarge

La Commission européenne a approuvé aujourd'hui CRH comme acquéreur des actifs devant être cédés par Lafarge et Holcim dans l'Union européenne (liste en annexe).

La Commission européenne a également donné l'autorisation à CRH d'acquérir ces actifs.

Ces cessions restent conditionnées à la finalisation du projet de fusion, qui inclut la réussite de l'offre publique d'échange auprès des actionnaires de Lafarge et son approbation par les actionnaires de Holcim.

Ce projet de désinvestissement se déroulera dans le respect des conditions d'information et de consultation en vigueur et dans le cadre d'un dialogue avec les instances de représentation du personnel.

Ces autorisations sont une nouvelle étape importante dans le projet de création d'un groupe à l'avant-garde de l'industrie des matériaux de construction.

ANNEXE

Les deux entreprises cèdent à CRH les actifs suivants dans l'UE :

- **France** : en France métropolitaine, tous les actifs d'Holcim, à l'exception de la cimenterie d'Altkirch et des sites béton et granulats dans la région du Haut-Rhin, et une station de broyage de Lafarge à Saint-Nazaire ; à la Réunion, les actifs de Lafarge, excepté sa participation dans Ciments de Bourbon
- **Allemagne** : les actifs de Lafarge
- **Hongrie** : les actifs opérationnels d'Holcim
- **Roumanie** : les actifs de Lafarge
- **Slovaquie** : les actifs d'Holcim
- **Royaume-Uni** : les actifs de Lafarge Tarmac à l'exception des cimenteries de Cauldon et de Cookstown et de certains autres actifs associés

A propos de Holcim

Holcim est un leader mondial de la fabrication et de la distribution de ciment et de granulats (pierre broyée, gravier et sable) ainsi que dans d'autres activités, telles que le béton prêt à l'emploi, l'asphalte et les services afférents. Le Groupe détient des participations majoritaires et minoritaires dans quelque 70 pays, sur tous les continents. En 2014, Holcim a réalisé un chiffre d'affaire de plus de 19,1 milliards de francs suisses. Grâce à ses structures orientées marché, à ses innovations produits, à l'expertise de ses collaborateurs et à ses systèmes de management environnemental efficaces, Holcim est très bien positionné, aujourd'hui comme pour les années à venir.

Des informations plus complètes sur Holcim peuvent être obtenues sur son site internet : www.holcim.com

A propos de Lafarge

Leader mondial des matériaux de construction, Lafarge a réalisé un chiffre d'affaires de 12,8 milliards d'euros en 2014, avec une présence dans 61 pays et 63 000 collaborateurs. Acteur majeur dans ses activités Ciment, Granulats & Bétons, il contribue à la construction des villes dans le monde entier avec des solutions innovantes pour les rendre plus accueillantes, plus compactes, plus durables, plus belles et mieux connectées. Doté du premier centre de recherche au monde sur les matériaux de construction, Lafarge place l'innovation au cœur de ses préoccupations, au service de la construction durable et de la créativité architecturale.

Des informations plus complètes sur Lafarge peuvent être obtenues sur son site internet : www.lafarge.com

LAFARGE CONTACTS PRESSE

Christel des Royeries: +33 (0)1 44 34 19 47
Christel.desroyeries@lafarge.com

Sabine Wacquez: +33 (0)1 44 34 96 83
Sabine.wacquez@lafarge.com

Elodie Woillez: +33 (0)1 44 34 11 70
Elodie.woillez@lafarge.com

LAFARGE RELATIONS INVESTISSEURS

Stéphanie Billet: +33 (0)1 44 34 93 71
Stephanie.billet@lafarge.com

Michael Bennett: +33 (0)1 44 34 11 51
Michael.bennett@lafarge.com

Laurence Le Gouguec: +33 (0)1 44 34 94 59
Laurence.legouguec@lafarge.com

HOLCIM CONTACTS PRESSE

Peter Stopfer: +41(0)58 858 82 65
peter.stopfer@holcim.com

Eike Christian Meuter: +41(0)58 858 87 11
eikechristian.meuter@holcim.com

HOLCIM RELATIONS INVESTISSEURS

Michel Gerber: +41(0)58 858 86 63
michel.gerber@holcim.com

Swetlana Iodko: +41(0)58 858 87 46
swetlana.iodko@holcim.com

Information importante

Ce communiqué ne constitue ni une offre d'achat ou d'échange, ni une sollicitation d'une offre pour la vente ou l'échange d'actions Lafarge ou une offre de vente ou d'échange, ni une sollicitation d'une offre pour l'acquisition ou l'échange d'actions Holcim. Aucune information contenue dans ce document n'est ou ne doit être interprétée comme une promesse ou une garantie quant à la performance future de Lafarge ou Holcim.

Déclarations prospectives

Ce communiqué contient des informations et déclarations prospectives concernant Holcim, Lafarge et leurs activités regroupées après la réalisation de l'opération envisagée qui n'ont pas fait l'objet d'un audit ou d'une vérification indépendante. Ces déclarations ne constituent pas des faits historiques. Ces déclarations comprennent des projections financières et des estimations ainsi que les hypothèses sur lesquelles celles-ci reposent, des déclarations portant sur des projets, des objectifs et des attentes concernant des opérations. Bien que les directions de Holcim et Lafarge estiment que ces déclarations prospectives sont raisonnables, les investisseurs et les porteurs de titres Holcim et Lafarge sont alertés sur le fait que ces déclarations prospectives sont soumises à de nombreux risques et incertitudes, difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle de Holcim et Lafarge, qui peuvent impliquer que les résultats et développements attendus diffèrent significativement de ceux exprimés, induits ou prévus dans les informations et déclarations prospectives. Le groupe combiné pourrait ne pas réaliser les avantages escomptés de l'opération.



Paris et Zurich, 4 mai 2015

Les autorités américaines et canadiennes autorisent la fusion entre Holcim et Lafarge, ouvrant la voie vers sa finalisation

Lafarge et Holcim ont reçu l'autorisation finale des autorités de la concurrence aux Etats-Unis et au Canada concernant leur projet de fusion.

Toutes les autorisations nécessaires à la réalisation de la transaction ont ainsi été obtenues, en amont de la finalisation de la fusion attendue en juillet 2015.

A la suite du processus réglementaire dans toutes les juridictions clés où cela était nécessaire, Holcim et Lafarge disposent aujourd'hui d'une liste finale de désinvestissements destinés à répondre aux demandes des autorités de la concurrence (en annexe).

Ces cessions restent conditionnées à la finalisation du projet de fusion, qui inclut la réussite de l'offre publique d'échange auprès des actionnaires de Lafarge et son approbation par les actionnaires de Holcim.

A propos de Holcim

Holcim est un leader mondial de la fabrication et de la distribution de ciment et de granulats (pierre broyée, gravier et sable) ainsi que dans d'autres activités, telles que le béton prêt à l'emploi, l'asphalte et les services afférents. Le Groupe détient des participations majoritaires et minoritaires dans quelque 70 pays, sur tous les continents. En 2014, Holcim a réalisé un chiffre d'affaire de plus de 19,1 milliards de francs suisses. Grâce à ses structures orientées marché, à ses innovations produits, à l'expertise de ses collaborateurs et à ses systèmes de management environnemental efficaces, Holcim est très bien positionné, aujourd'hui comme pour les années à venir. Des informations plus complètes sur Holcim peuvent être obtenues sur son site internet : www.holcim.com

A propos de Lafarge

Leader mondial des matériaux de construction, Lafarge a réalisé un chiffre d'affaires de 12,8 milliards d'euros en 2014, avec une présence dans 61 pays et 63 000 collaborateurs. Acteur majeur dans ses activités Ciment, Granulats & Bétons, il contribue à la construction des villes dans le monde entier avec des solutions innovantes pour les rendre plus accueillantes, plus compactes, plus durables, plus belles et mieux connectées. Doté du premier centre de recherche au monde sur les matériaux de construction, Lafarge place l'innovation au cœur de ses préoccupations, au service de la construction durable et de la créativité architecturale. Des informations plus complètes sur Lafarge peuvent être obtenues sur son site internet : www.lafarge.com

LAFARGE CONTACTS PRESSE

Christel des Royeries: +33 (0)1 44 34 19 47
Christel.desroyeries@lafarge.com

Sabine Wacquez: +33 (0)1 44 34 96 83
Sabine.wacquez@lafarge.com

Elodie Woillez: +33 (0)1 44 34 11 70
Elodie.woillez@lafarge.com

HOLCIM CONTACTS PRESSE

Peter Stopfer: +41(0)58 858 82 65
peter.stopfer@holcim.com

Eike Christian Meuter: +41(0)58 858 87 11
eikechristian.meuter@holcim.com

LAFARGE RELATIONS INVESTISSEURS

Stéphanie Billet: +33 (0)1 44 34 93 71
Stephanie.billet@lafarge.com

Michael Bennett: +33 (0)1 44 34 11 51
Michael.bennett@lafarge.com

Laurence Le Gouguec: +33 (0)1 44 34 94 59
Laurence.legouguec@lafarge.com

HOLCIM RELATIONS INVESTISSEURS

Michel Gerber: +41(0)58 858 86 63
michel.gerber@holcim.com

Swetlana Iodko: +41(0)58 858 87 46
swetlana.iodko@holcim.com

ANNEXE

Les deux entreprises cèdent à CRH les actifs suivants en Europe :

- **France** : en France métropolitaine, tous les actifs d'Holcim, à l'exception de la cimenterie d'Altkirch et des sites béton et granulats dans la région du Haut-Rhin, et une station de broyage de Lafarge à Saint-Nazaire ; à la Réunion, les actifs de Lafarge, excepté sa participation dans Ciments de Bourbon
- **Allemagne** : les actifs de Lafarge
- **Hongrie** : les actifs opérationnels d'Holcim
- **Roumanie** : les actifs de Lafarge
- **Serbie** : les actifs d'Holcim
- **Slovaquie** : les actifs d'Holcim
- **Royaume-Uni** : les actifs de Lafarge Tarmac à l'exception des cimenteries de Cauldon et de Cookstown et de certains autres actifs associés

En dehors de l'Europe, les deux entreprises cèdent les actifs suivants:

- **Canada** : les actifs d'Holcim (CRH proposé comme acquéreur)
- **Brésil** : un ensemble d'actifs des deux entreprises qui comprend trois cimenteries intégrées et deux stations de broyage (représentant une capacité totale annuelle de 3,6 millions de tonnes) ainsi que des centrales à béton situées dans le Sud-Est du Brésil (Acquéreur : CRH)
- **Inde** : la cimenterie de Sonadih et la station de broyage de Jojobera détenues par Lafarge dans l'Est de l'Inde et représentant une capacité annuelle de production de ciment d'environ 5 MT (Processus de cession en cours)
- **Ile Maurice** : les actifs d'Holcim (Acquéreur à déterminer)
- **Philippines** : Les participations de Lafarge Republic Inc (LRI) et autres actifs spécifiques détenus par les actionnaires majoritaires (Lafarge Holdings Philippines, Inc., South Western Cement Ventures, Calumboyon Holdings, Inc., et Round Royal, Inc.), à l'exception des parts de LRI dans (i) Lafarge Iligan, Inc., Lafarge Mindanao, Inc. et Lafarge Republic Aggregates, Inc. ; (ii) du terminal cimentier de Centre Harbour à Manille ; et (iii) d'autres actifs associés. (Acquéreur : CRH)
- **Etats-Unis** :
 - la cimenterie de Davenport, détenue par Lafarge dans l'Iowa et d'une capacité de 1,1 MT, ainsi que 7 terminaux le long du Mississippi. (Acquéreur : Summit Materials)
 - 3 terminaux de Holcim dans le Michigan et l'Illinois (Acquéreur : Buzzi Unicem)
 - La station de broyage de laitier de Skyway (600 kt) détenue par Holcim dans l'Illinois (Acquéreur : Eagle Materials)
 - La station de broyage de laitier de Camden (700 kt) détenue par Holcim dans le New Jersey, ainsi qu'un terminal dans le Massachussetts (Acquéreur : Essroc / Italcementi)
 - la cimenterie de Trident détenue par Holcim dans le Montana et 5 terminaux dans la région des grands lacs (CRH proposé comme acquéreur)

Information importante

Ce communiqué ne constitue ni une offre d'achat ou d'échange, ni une sollicitation d'une offre pour la vente ou l'échange d'actions Lafarge ou une offre de vente ou d'échange, ni une sollicitation d'une offre pour l'acquisition ou l'échange d'actions Holcim. Aucune information contenue dans ce document n'est ou ne doit être interprétée comme une promesse ou une garantie quant à la performance future de Lafarge ou Holcim.

Déclarations prospectives

Ce communiqué contient des informations et déclarations prospectives concernant Holcim, Lafarge et leurs activités regroupées après la réalisation de l'opération envisagée qui n'ont pas fait l'objet d'un audit ou d'une vérification indépendante. Ces déclarations ne constituent pas des faits historiques. Ces déclarations comprennent des projections financières et des estimations ainsi que les hypothèses sur lesquelles celles-ci reposent, des déclarations portant sur des projets, des objectifs et des attentes concernant des opérations. Bien que les directions de Holcim et Lafarge estiment que ces déclarations prospectives sont raisonnables, les investisseurs et les porteurs de titres Holcim et Lafarge sont alertés sur le fait que ces déclarations prospectives sont soumises à de nombreux risques et incertitudes, difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle de Holcim et Lafarge, qui peuvent impliquer que les résultats et développements attendus diffèrent significativement de ceux exprimés, induits ou prévus dans les informations et déclarations prospectives. Le groupe combiné pourrait ne pas réaliser les avantages escomptés de l'opération.

Paris, le 7 mai 2015
NYSE, Euronext Paris : LG

Assemblée générale des actionnaires – 7 mai 2015

L'Assemblée générale mixte des actionnaires de Lafarge, réunie à Paris le 7 mai 2015 sous la Présidence de Bruno Lafont, a approuvé l'ensemble des résolutions soumises au vote des actionnaires.

L'Assemblée a notamment approuvé le dividende de 1,27 euro par action et le dividende majoré de 1,39 euro par action. La mise en paiement interviendra le 12 mai prochain. L'Assemblée a également approuvé le renouvellement des mandats d'administrateur de Messieurs Philippe Dauman et Baudouin Prot, les nouvelles conventions réglementées, l'ensemble des délégations financières et les modifications des Statuts proposées.

Par ailleurs, l'Assemblée a été l'occasion de présenter le projet de fusion entre égaux avec Holcim pour créer le leader à l'avant-garde des matériaux de construction.

Le résultat du vote sera disponible sur notre site Internet, www.lafarge.com, dans la rubrique Actionnaires et Investisseurs.

INFORMATIONS GENERALES

Leader mondial des matériaux de construction, Lafarge a réalisé un chiffre d'affaires de 12,8 milliards d'euros en 2014, avec une présence dans 61 pays et 63 000 collaborateurs. Acteur majeur dans ses activités Ciment, Granulats & Bétons, il contribue à la construction des villes dans le monde entier avec des solutions innovantes pour les rendre plus accueillantes, plus compactes, plus durables, plus belles et mieux connectées. Doté du premier centre de recherche au monde sur les matériaux de construction, Lafarge place l'innovation au cœur de ses préoccupations, au service de la construction durable et de la créativité architecturale.

Des informations plus complètes sur Lafarge peuvent être obtenues sur son site internet : www.lafarge.com

CONTACTS

RELATIONS PRESSE

Lafarge.press@lafarge.com

Christel des Royeries: +33 (0)1 44 34 19 47

Sabine Wacquez: +33 (0)1 44 34 96 83

Elodie Woillez: +33 (0)1 44 34 11 70

RELATIONS INVESTISSEURS

Stéphanie Billet: +33 (0)1 44 34 93 71

Stephanie.billet@lafarge.com

Michael Bennett: +33 (0)1 44 34 11 51

Michael.bennett@lafarge.com

Laurence Le Gouguec: +33 (0)1 44 34 94 59

Laurence.legouguec@lafarge.com



Zurich, 8 mai 2015

Les actionnaires d'Holcim approuvent toutes les résolutions de l'Assemblée générale extraordinaire

Lafarge et Holcim ont reçu ce jour le soutien des actionnaires d'Holcim pour leur projet de fusion et ont ainsi finalisé une des dernières étapes clés en vue de la création du Groupe à l'avant-garde des matériaux de construction. Les 738 actionnaires présents à l'Assemblée générale extraordinaire, qui représentaient 72 % du capital de l'entreprise, ont approuvé toutes les résolutions proposées par le Conseil d'administration.

Wolfgang Reitzle, actuellement Président d'Holcim et futur Coprésident (Président statutaire) de LafargeHolcim, a indiqué: « *Les actionnaires d'Holcim ont voté en faveur d'un avenir conjoint avec Lafarge, en immense majorité. Grâce à cette décision, nous créons l'opportunité d'une croissance profitable et durable. Holcim et Lafarge peuvent maintenant franchir les dernières étapes en vue de fonder le leader mondial du secteur des matériaux de construction.* »

Bruno Lafont, actuellement Président Directeur général de Lafarge et futur Coprésident de LafargeHolcim, a déclaré : « *Les actionnaires d'Holcim ont massivement manifesté leur soutien au projet de fusion. C'est une grande satisfaction et cela prouve qu'ils sont totalement convaincus du potentiel de création de valeur. Je suis certain que les actionnaires de Lafarge soutiendront également cette opportunité unique et apporteront leurs actions, permettant ainsi la finalisation de la fusion. Le nouveau Groupe sera un champion inégalé dans l'industrie des matériaux de construction, centré sur ses clients et sur l'innovation, et réunira les meilleures équipes du secteur. En construisant un nouveau « business model », en maximisant le cash-flow libre et en réduisant l'intensité capitalistique, LafargeHolcim vise à assurer un retour sur investissement élevé à ses actionnaires.* »

Les actionnaires d'Holcim ont approuvé, à une grande majorité, l'augmentation de capital ordinaire et la création d'un capital autorisé qui seront nécessaires pour la finalisation de la fusion. Par ailleurs, les actionnaires ont voté la création d'un capital autorisé afin de permettre la distribution d'un dividende en actions à tous les actionnaires du nouveau Groupe. La proposition de changer le nom du Groupe de Holcim Ltd à LafargeHolcim Ltd a également été approuvée.

Les actionnaires ont élu Bruno Lafont, Bertrand Collomb, Philippe Dauman, Paul Desmarais Jr., Oscar Fanjul, Gérard Lamarche et Nassef Sawiris au Conseil d'administration. Ils rejoindront Wolfgang Reitzle, Beat Hess, Alexander Gut, Adrian Loader, Thomas Schmidheiny, Hanne Birgitte Breinbjerg Sørensen et Dieter Spälti, qui ont été élus à l'Assemblée générale ordinaire le 13 avril. Sous réserve de la réalisation du projet de fusion, Anne Wade et Jürg Oleas démissionneront de leur fonction de membre du Conseil d'administration, avec effet à la finalisation du projet.

Le montant total maximum de rémunération proposé pour le Conseil d'administration et la Direction générale a également reçu l'approbation des actionnaires.

Toutes les résolutions soumises lors de l'Assemblée générale extraordinaire sont conditionnées au succès de l'offre publique d'échange.

Sous réserve de l'accord des instances de décision respectives des deux Groupes, Holcim prévoit de déposer l'offre publique d'échange et le document lié auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 11 mai 2015.

A propos de Holcim

Holcim est un leader mondial de la fabrication et de la distribution de ciment et de granulats (pierre broyée, gravier et sable) ainsi que dans d'autres activités, telles que le béton prêt à l'emploi, l'asphalte et les services afférents. Le Groupe détient des participations majoritaires et minoritaires dans quelque 70 pays, sur tous les continents. En 2014, Holcim a réalisé un chiffre d'affaire de plus de 19,1 milliards de francs suisses. Grâce à ses structures orientées marché, à ses innovations produits, à l'expertise de ses collaborateurs et à ses systèmes de management environnemental efficaces, Holcim est très bien positionné, aujourd'hui comme pour les années à venir. Des informations plus complètes sur Holcim peuvent être obtenues sur son site internet : www.holcim.com

A propos de Lafarge

Leader mondial des matériaux de construction, Lafarge a réalisé un chiffre d'affaires de 12,8 milliards d'euros en 2014, avec une présence dans 61 pays et 63 000 collaborateurs. Acteur majeur dans ses activités Ciment, Granulats & Bétons, il contribue à la construction des villes dans le monde entier avec des solutions innovantes pour les rendre plus accueillantes, plus compactes, plus durables, plus belles et mieux connectées. Doté du premier centre de recherche au monde sur les matériaux de construction, Lafarge place l'innovation au cœur de ses préoccupations, au service de la construction durable et de la créativité architecturale. Des informations plus complètes sur Lafarge peuvent être obtenues sur son site internet : www.lafarge.com

LAFARGE CONTACTS PRESSE

Christel des Royeries: +33 (0)1 44 34 19 47
Christel.desroyeries@lafarge.com

Sabine Wacquez: +33 (0)1 44 34 96 83
Sabine.wacquez@lafarge.com

Elodie Woillez: +33 (0)1 44 34 11 70
Elodie.woillez@lafarge.com

HOLCIM CONTACTS PRESSE

Peter Stopfer: +41(0)58 858 82 65
peter.stopfer@holcim.com

Eike Christian Meuter: +41(0)58 858 87 11
eikechristian.meuter@holcim.com

LAFARGE RELATIONS INVESTISSEURS

Stéphanie Billet: +33 (0)1 44 34 93 71
Stephanie.billet@lafarge.com

Michael Bennett: +33 (0)1 44 34 11 51
Michael.bennett@lafarge.com

Laurence Le Gouguec: +33 (0)1 44 34 94 59
Laurence.legouguec@lafarge.com

HOLCIM RELATIONS INVESTISSEURS

Michel Gerber: +41(0)58 858 86 63
michel.gerber@holcim.com

Swetlana Iodko: +41(0)58 858 87 46
swetlana.iodko@holcim.com

Information importante

Ce communiqué ne constitue ni une offre d'achat ou d'échange, ni une sollicitation d'une offre pour la vente ou l'échange d'actions Lafarge ou une offre de vente ou d'échange, ni une sollicitation d'une offre pour l'acquisition ou l'échange d'actions Holcim. Aucune information contenue dans ce document n'est ou ne doit être interprétée comme une promesse ou une garantie quant à la performance future de Lafarge ou Holcim.

Déclarations prospectives

Ce communiqué contient des informations et déclarations prospectives concernant Holcim, Lafarge et leurs activités regroupées après la réalisation de l'opération envisagée qui n'ont pas fait l'objet d'un audit ou d'une vérification indépendante. Ces déclarations ne constituent pas des faits historiques. Ces déclarations comprennent des projections financières et des estimations ainsi que les hypothèses sur lesquelles celles-ci reposent, des déclarations portant sur des projets, des objectifs et des attentes concernant des opérations. Bien que les directions de Holcim et Lafarge estiment que ces déclarations prospectives sont raisonnables, les investisseurs et les porteurs de titres Holcim et Lafarge sont alertés sur le fait que ces déclarations prospectives sont soumises à de nombreux risques et incertitudes, difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle de Holcim et Lafarge, qui peuvent impliquer que les résultats et développements attendus diffèrent significativement de ceux exprimés, induits ou prévus dans les informations et déclarations prospectives. Le groupe combiné pourrait ne pas réaliser les avantages escomptés de l'opération.

Paris, le 11 mai 2015
NYSE, Euronext Paris : LG

NE PAS DIFFUSER AUX ETATS-UNIS, CANADA, JAPON OU AUSTRALIE

DEPOT DE L'OFFRE PUBLIQUE D'ECHANGE D'HOLCIM SUR LES ACTIONS DE LAFARGE LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LAFARGE REND UN AVIS FAVORABLE

Lafarge a pris note du dépôt ce jour de l'offre publique d'échange initiée par Holcim sur les actions de Lafarge auprès de l'Autorité des marchés financiers, qui fait suite à l'approbation par l'assemblée générale extraordinaire d'Holcim des décisions relatives à l'offre le 8 mai 2015.

Le dépôt de l'offre publique d'échange constitue une étape essentielle dans le projet de rapprochement pour créer LafargeHolcim, un groupe à l'avant-garde de l'industrie des matériaux de construction.

Le Conseil d'administration de Lafarge, réuni le 10 mai 2015, a rendu un avis favorable sur l'offre publique d'échange d'Holcim. Le Conseil d'administration s'est prononcé sur la base notamment du rapport du cabinet Accuracy, agissant en qualité d'expert indépendant dans le cadre de l'offre.

L'avis du Conseil d'administration et les conclusions du rapport de l'expert indépendant sur l'offre publique d'échange ainsi que les autres informations requises en application de l'article 231-26 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers figurent en annexe.

INFORMATIONS GENERALES

Leader mondial des matériaux de construction, Lafarge a réalisé un chiffre d'affaires de 12,8 milliards d'euros en 2014, avec une présence dans 61 pays et 63 000 collaborateurs. Acteur majeur dans ses activités Ciment, Granulats & Bétons, il contribue à la construction des villes dans le monde entier avec des solutions innovantes pour les rendre plus accueillantes, plus compactes, plus durables, plus belles et mieux connectées. Doté du premier centre de recherche au monde sur les matériaux de construction, Lafarge place l'innovation au cœur de ses préoccupations, au service de la construction durable et de la créativité architecturale.

Des informations plus complètes sur Lafarge peuvent être obtenues sur son site internet : www.lafarge.com

INFORMATIONS IMPORTANTES

Le présent communiqué de presse a une valeur exclusivement informative et ne constitue ni une offre d'achat ou d'échange, ni une sollicitation d'une offre pour la vente ou l'échange d'actions Lafarge ou une offre de vente ou d'échange, ni une sollicitation d'une offre pour l'acquisition ou l'échange d'actions Holcim dans aucun pays, y compris en France.

Conformément au droit français, la documentation relative à l'offre publique d'échange, qui comportera les termes et conditions de l'offre, sera soumise à l'AMF. L'offre ne pourra être ouverte qu'une fois déclarée conforme par l'AMF.

L'offre publique d'échange à laquelle le présent communiqué fait référence n'est pas faite, directement ou indirectement, aux Etats-Unis, et il n'est pas fait usage de moyens de communication (y compris, notamment, la poste, la télécopie, le télex, le téléphone, ou toute transmission électronique via internet ou autrement) ou d'instrument du commerce aux Etats-Unis, ni des facilités d'une bourse d'échange de valeurs mobilières aux Etats-Unis. L'offre ne peut pas être acceptée par l'un de ces moyens ou instruments, ni depuis les Etats-Unis.

La diffusion, publication ou distribution de ce communiqué de presse dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales et réglementaires en vigueur. En conséquence, les personnes physiquement présentes dans ces pays et dans lesquels le présent communiqué de presse est diffusé, publié ou distribué doivent s'informer et se conformer à ces lois et règlements.

Aucune information contenue dans ce communiqué n'est ou ne doit être interprétée comme une promesse ou une garantie quant à la performance future de Lafarge ou Holcim.

Le présent communiqué contient des informations et déclarations prospectives concernant Lafarge, Holcim et leurs activités regroupées après la réalisation de l'opération envisagée qui n'ont pas fait l'objet d'un audit ou d'une vérification indépendante. Ces déclarations ne constituent pas des faits historiques. Ces déclarations comprennent des projections financières et des estimations ainsi que les hypothèses sur lesquelles celles-ci reposent, des déclarations portant sur des projets, des objectifs et des attentes concernant des opérations. Bien que les directions de Lafarge et Holcim estiment que ces déclarations prospectives sont raisonnables, les investisseurs et les porteurs de titres Lafarge et Holcim sont alertés sur le fait que ces déclarations prospectives sont soumises à de nombreux risques et incertitudes, difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle de Lafarge et Holcim, qui peuvent impliquer que les résultats et développements attendus diffèrent significativement de ceux exprimés, induits ou prévus dans les informations et déclarations prospectives. Le groupe combiné pourrait ne pas réaliser les avantages escomptés de l'opération.

CONTACTS PRESSE

Lafarge.press@lafarge.com

Christel des Royeries: +33 (0)1 44 34 19 47
Sabine Wacquez: +33 (0)1 44 34 96 83
Elodie Woillez: +33 (0)1 44 34 11 70

RELATIONS INVESTISSEURS

Stéphanie Billet : +33 (0)1 44 34 93 71
Stephanie.billet@lafarge.com
Michael Bennett : +33 (0)1 44 34 11 51
Michael.bennett@lafarge.com
Laurence Le Gouguec : +33 (0)1 44 34 94 59
Laurence.legouguec@lafarge.com

Rémunération exceptionnelle

Le conseil d'administration de Lafarge a décidé, le 10 mai 2015, de l'octroi d'une rémunération exceptionnelle à M. Bruno Lafont, président-directeur général de Lafarge, pour le rôle clef qu'il a joué dans le cadre du projet de fusion avec Holcim. Le conseil d'administration a pris en considération la performance exceptionnelle, l'engagement et les résultats du président-directeur général dans ces circonstances extraordinaires. Sur avis du comité des rémunérations, et agissant dans le cadre des articles L.225-47 et L.225-53 du code de commerce français, le conseil a décidé, sans que M. Bruno Lafont ne prenne part à cette décision, de lui accorder une indemnité exceptionnelle de 2 500 000 euros pour l'année 2015, et qui sera versée en mai 2015.

Lafarge considère que le travail de M. Lafont, mené en parallèle de la conduite des opérations de Lafarge, et qui a notamment inclus les négociations entre Lafarge et Holcim sur leur projet de fusion entre égaux, la conduite et le suivi des processus d'autorisations réglementaires et de cessions, le lancement du processus d'intégration, dont la nomination du Comité exécutif du futur Groupe, le suivi du dialogue social et le dépôt de l'offre publique d'échange auprès de l'Autorité des marchés financiers, constitue des circonstances très particulières justifiant l'attribution de cette rémunération exceptionnelle conformément au Code AFEP-MEDEF auquel la société se réfère, et en particulier à son article 23.2.3. Le montant de cette rémunération a été déterminé par le conseil d'administration dans le cadre de ses pouvoirs fixés par la loi. Cette rémunération exceptionnelle sera versée en sus de la rémunération annuelle pour 2015 et sera soumise au vote consultatif des actionnaires lors de l'assemblée générale annuelle de Lafarge en 2016 conformément au Code AFEP-MEDEF.

Paris, le 19 mai 2015
NYSE, Euronext Paris : LG

LAFARGE LANCE UN PROJET DE REORGANISATION DES FONCTIONS CENTRALES DANS LE CADRE DE LA FUSION AVEC HOLCIM 380 SUPPRESSIONS NETTES DE POSTES DANS LE MONDE DONT 166 EN FRANCE

Lafarge a présenté aux représentants du personnel, le 19 mai, le projet d'organisation des fonctions centrales prévu dans le cadre de la création de LafargeHolcim, un Groupe mondial à l'avant-garde de l'industrie des matériaux de construction qui comprendra au total environ 115 000 collaborateurs.

L'organisation du nouveau groupe serait caractérisée par un équilibre entre un principe de décentralisation allié à des fonctions centrales fortes, s'appuyant sur trois niveaux d'organisation :

- les pays,
- les régions (Europe, Amérique du Nord, Moyen Orient & Afrique, Amérique latine, Asie-Pacifique)
- et les fonctions centrales, qui contribueront à définir les grandes orientations du Groupe.

Le nombre de collaborateurs dans les fonctions centrales serait équivalent en France et en Suisse. De plus, le centre de R&D du nouveau Groupe serait situé en France, à l'Isle-d'Abeau, près de Lyon.

Ce projet de nouvelle organisation des fonctions centrales se traduirait chez Lafarge, à l'échelle mondiale (c'est-à-dire dans les sites situés à Atlanta, Kuala Lumpur, Le Caire, Lyon, Montréal, Paris, Pékin et Vienne), par une suppression nette d'environ 380 postes, dont 166 postes nets en France (Paris et Lyon).

Les mesures d'accompagnement qui seront étudiées avec les partenaires sociaux privilégient le recours à la mobilité interne, l'accompagnement vers la retraite et en France, les départs volontaires.

Le projet de fusion n'aura pas d'impact sur les fonctions opérationnelles de Lafarge en France, qui comptent plus de 4 500 collaborateurs.

Cette procédure est une étape importante qui prépare la mise en œuvre du futur Groupe LafargeHolcim. La finalisation du projet de fusion est prévue en juillet 2015 et nécessite, dans l'intervalle, la réussite de l'offre publique d'échange par apport de plus des deux tiers de leurs actions par les actionnaires de Lafarge.

INFORMATIONS GENERALES

Leader mondial des matériaux de construction, Lafarge a réalisé un chiffre d'affaires de 12,8 milliards d'euros en 2014, avec une présence dans 61 pays et 63 000 collaborateurs. Acteur majeur dans ses activités Ciment, Granulats & Bétons, il contribue à la construction des villes dans le monde entier avec des solutions innovantes pour les rendre plus accueillantes, plus compactes, plus durables, plus belles et mieux connectées. Doté du premier centre de recherche au monde sur les matériaux de construction, Lafarge place l'innovation au cœur de ses préoccupations, au service de la construction durable et de la créativité architecturale.

Des informations plus complètes sur Lafarge peuvent être obtenues sur son site internet : www.lafarge.com

CONTACTS PRESSE

Lafarge.press@lafarge.com

Christel des Royeries: +33 (0)1 44 34 19 47
Sabine Wacquez: +33 (0)1 44 34 96 83
Elodie Woillez: +33 (0)1 44 34 11 70

RELATIONS INVESTISSEURS

Stéphanie Billet : +33 (0)1 44 34 93 71
Stephanie.billet@lafarge.com
Michael Bennett : +33 (0)1 44 34 11 51
Michael.bennett@lafarge.com
Laurence Le Gouguec : +33 (0)1 44 34 94 59
Laurence.legouguec@lafarge.com



Zurich et Paris, 26 mai, 2015

**Holcim et Lafarge finalisent leur accord avec CRH
sur les désinvestissements annoncés**

Lafarge et Holcim annoncent qu'ils ont signé un accord ferme avec CRH portant sur la cession de plusieurs actifs, après avoir suivi le processus approprié d'information et de consultation avec les instances de représentation du personnel concernées.

Comme annoncé en février 2015, ces actifs comprennent essentiellement des opérations en Europe, au Canada au Brésil et aux Philippines (*voir liste complète en annexe*) pour une valeur d'entreprise de EUR 6,5 milliards (CHF 6,8 milliards).

Ces désinvestissements restent soumis à la réalisation du projet de fusion, qui inclut la réussite de l'offre publique d'échange de Holcim auprès des actionnaires de Lafarge.

La finalisation de ce projet de fusion est attendue pour juillet 2015.

Ce communiqué est aussi disponible en anglais et en allemand

A propos de Holcim

Holcim est un leader mondial de la fabrication et de la distribution de ciment et de granulats (pierre broyée, gravier et sable) ainsi que dans d'autres activités, telles que le béton prêt à l'emploi, l'asphalte et les services afférents. Le Groupe détient des participations majoritaires et minoritaires dans quelque 70 pays, sur tous les continents. En 2014, Holcim a réalisé un chiffre d'affaire de plus de 19,1 milliards de francs suisses. Grâce à ses structures orientées marché, à ses innovations produits, à l'expertise de ses collaborateurs et à ses systèmes de management environnemental efficaces, Holcim est très bien positionné, aujourd'hui comme pour les années à venir.

Des informations plus complètes sur Holcim peuvent être obtenues sur son site internet : www.holcim.com

A propos de Lafarge

Leader mondial des matériaux de construction, Lafarge a réalisé un chiffre d'affaires de 12,8 milliards d'euros en 2014, avec une présence dans 61 pays et 63 000 collaborateurs. Acteur majeur dans ses activités Ciment, Granulats & Bétons, il contribue à la construction des villes dans le monde entier avec des solutions innovantes pour les rendre plus accueillantes, plus compactes, plus durables, plus belles et mieux connectées. Doté du premier centre de recherche au monde sur les matériaux de construction, Lafarge place l'innovation au cœur de ses préoccupations, au service de la construction durable et de la créativité architecturale.

Des informations plus complètes sur Lafarge peuvent être obtenues sur son site internet : www.lafarge.com

LAFARGE CONTACTS PRESSE

Christel des Royeries: +33 (0)1 44 34 19 47
Christel.desroyeries@lafarge.com
Sabine Wacquez: +33 (0)1 44 34 96 83
Sabine.wacquez@lafarge.com
Elodie Woillez: +33 (0)1 44 34 11 70
Elodie.woillez@lafarge.com

HOLCIM CONTACTS PRESSE

Peter Stopfer: +41(0)58 858 82 65
peter.stopfer@holcim.com
Eike Christian Meuter: +41(0)58 858 87 11
eikechristian.meuter@holcim.com

LAFARGE RELATIONS INVESTISSEURS

Stéphanie Billet: +33 (0)1 44 34 93 71
Stephanie.billet@lafarge.com
Michael Bennett: +33 (0)1 44 34 11 51
Michael.bennett@lafarge.com
Laurence Le Gouguec: +33 (0)1 44 34 94 59
Laurence.legouguec@lafarge.com

HOLCIM RELATIONS INVESTISSEURS

Michel Gerber: +41(0)58 858 86 63
michel.gerber@holcim.com
Swetlana Iodko: +41(0)58 858 87 46
swetlana.iodko@holcim.com

ANNEXE

Les deux entreprises cèdent les actifs suivants à CRH :

- **Brésil** : un ensemble d'actifs de de Holcim et Lafarge qui comprend 3 cimenteries intégrées et 2 stations de broyage (représentant une capacité totale annuelle de 3,6 millions de tonnes) ainsi que des centrales à béton situées dans le Sud-Est du Brésil
- **Canada** : les actifs d'Holcim
- **France** : en France métropolitaine, tous les actifs d'Holcim, à l'exception de la cimenterie d'Altkirch et des sites béton et granulats dans la région du Haut-Rhin, et une station de broyage de Lafarge à Saint-Nazaire ; à la Réunion, les actifs de Lafarge, excepté sa participation dans Ciments de Bourbon
- **Allemagne** : les actifs de Lafarge
- **Hongrie** : les actifs opérationnels d'Holcim
- **Philippines**: les participations de Lafarge Republic Inc (LRI) et autres actifs spécifiques détenus par les actionnaires majoritaires (*Lafarge Holdings Philippines, Inc., South Western Cement Ventures, Calumboyon Holdings, Inc., et Round Royal, Inc.*), à l'exception des parts de LRI dans (i) Lafarge Iligan, Inc., Lafarge Mindanao, Inc. et Lafarge Republic Aggregates, Inc. ; (ii) du terminal cimentier de Centre Harbour à Manille ; et (iii) d'autres actifs associés.
- **Roumanie** : les actifs de Lafarge
- **Serbie** : les actifs d'Holcim
- **Slovaquie** : les actifs d'Holcim
- **Royaume-Uni** : les actifs de Lafarge Tarmac à l'exception des cimenteries de Cauldon et de Cookstown et de certains autres actifs associés
- **Etats-Unis** : la cimenterie Trident d'Holcim (Montana) et 5 terminaux dans la région des grands lacs

Information importante

Ce communiqué ne constitue ni une offre d'achat ou d'échange, ni une sollicitation d'une offre pour la vente ou l'échange d'actions Lafarge ou une offre de vente ou d'échange, ni une sollicitation d'une offre pour l'acquisition ou l'échange d'actions Holcim. Aucune information contenue dans ce document n'est ou ne doit être interprétée comme une promesse ou une garantie quant à la performance future de Lafarge ou Holcim.

Déclarations prospectives

Ce communiqué contient des informations et déclarations prospectives concernant Holcim, Lafarge et leurs activités regroupées après la réalisation de l'opération envisagée qui n'ont pas fait l'objet d'un audit ou d'une vérification indépendante. Ces déclarations ne constituent pas des faits historiques. Ces déclarations comprennent des projections financières et des estimations ainsi que les hypothèses sur lesquelles celles-ci reposent, des déclarations portant sur des projets, des objectifs et des attentes concernant des opérations. Bien que les directions de Holcim et Lafarge estiment que ces déclarations prospectives sont raisonnables, les investisseurs et les porteurs de titres Holcim et Lafarge sont alertés sur le fait que ces déclarations prospectives sont soumises à de nombreux risques et incertitudes, difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle de Holcim et Lafarge, qui peuvent impliquer que les résultats et développements attendus diffèrent significativement de ceux exprimés, induits ou prévus dans les informations et déclarations prospectives. Le groupe combiné pourrait ne pas réaliser les avantages escomptés de l'opération.



Zurich et Paris, 27 mai, 2015

Holcim et Lafarge finalisent la composition du futur Comité Exécutif de LafargeHolcim

Lafarge et Holcim ont complété la composition du futur Comité Exécutif de LafargeHolcim, sur proposition d'Eric Olsen, futur CEO du groupe combiné.

Le futur Comité Exécutif, sous la direction d'Eric Olsen, est composé de :

- Finance, Thomas Aebischer, actuellement en charge des Finances chez Holcim ;
- Intégration, Organisation et Ressources Humaines, Jean-Jacques Gauthier, actuellement en charge des Finances chez Lafarge ;
- Europe, Roland Köhler, actuellement en charge de l'Europe chez Holcim ;
- Asie Pacifique, Ian Thackwray, actuellement en charge de l'Asie de l'Est-Pacifique et du Trading chez Holcim ;
- Afrique Moyen-Orient, Saâd Sebbar, actuellement en charge du Maroc chez Lafarge ;
- Amérique du Nord, Alain Bourguignon, précédemment en charge de l'Amérique du Nord et du Royaume-Uni chez Holcim ;
- Amérique Latine, Pascal Casanova, actuellement en charge de la France chez Lafarge ;
- Performance et Coûts, Urs Bleisch, actuellement en charge des Fonctions Centrales chez Holcim ;
- Croissance et Innovation, Gérard Kuperfarb, actuellement en charge de l'Innovation chez Lafarge.

*Toutes les biographies sont disponibles sur les sites internet de Lafarge et Holcim.
Ce communiqué est également disponible en anglais et en allemand.*

A propos de Holcim

Holcim est un leader mondial de la fabrication et de la distribution de ciment et de granulats (pierre broyée, gravier et sable) ainsi que dans d'autres activités, telles que le béton prêt à l'emploi, l'asphalte et les services afférents. Le Groupe détient des participations majoritaires et minoritaires dans quelque 70 pays, sur tous les continents. En 2014, Holcim a réalisé un chiffre d'affaire de plus de 19,1 milliards de francs suisses. Grâce à ses structures orientées marché, à ses innovations produits, à l'expertise de ses collaborateurs et à ses systèmes de management environnemental efficaces, Holcim est très bien positionné, aujourd'hui comme pour les années à venir.

Des informations plus complètes sur Holcim peuvent être obtenues sur son site internet : www.holcim.com

A propos de Lafarge

Leader mondial des matériaux de construction, Lafarge a réalisé un chiffre d'affaires de 12,8 milliards d'euros en 2014, avec une présence dans 61 pays et 63 000 collaborateurs. Acteur majeur dans ses activités Ciment, Granulats & Bétons, il contribue à la construction des villes dans le monde entier avec des solutions innovantes pour les rendre plus accueillantes, plus compactes, plus durables, plus belles et mieux connectées. Doté du premier centre de recherche au monde sur les matériaux de construction, Lafarge place l'innovation au cœur de ses préoccupations, au service de la construction durable et de la créativité architecturale.

Plus d'information sur www.lafarge.com

LAFARGE CONTACTS PRESSE

Christel des Royeries: +33 (0)1 44 34 19 47
Christel.desroyeries@lafarge.com

Sabine Wacquez: +33 (0)1 44 34 96 83
Sabine.wacquez@lafarge.com

Elodie Woillez: +33 (0)1 44 34 11 70
Elodie.woillez@lafarge.com

HOLCIM CONTACTS PRESSE

Peter Stopfer: +41(0)58 858 82 65
peter.stopfer@holcim.com

Eike Christian Meuter: +41(0)58 858 87 11
eikechristian.meuter@holcim.com

LAFARGE RELATIONS INVESTISSEURS

Stéphanie Billet: +33 (0)1 44 34 93 71
Stephanie.billet@lafarge.com

Michael Bennett: +33 (0)1 44 34 11 51
Michael.bennett@lafarge.com

Laurence Le Gouguec: +33 (0)1 44 34 94 59
Laurence.legouguec@lafarge.com

HOLCIM RELATIONS INVESTISSEURS

Michel Gerber: +41(0)58 858 86 63
michel.gerber@holcim.com

Swetlana Iodko: +41(0)58 858 87 46
swetlana.iodko@holcim.com

Information importante

Ce communiqué ne constitue ni une offre d'achat ou d'échange, ni une sollicitation d'une offre pour la vente ou l'échange d'actions Lafarge ou une offre de vente ou d'échange, ni une sollicitation d'une offre pour l'acquisition ou l'échange d'actions Holcim. Aucune information contenue dans ce document n'est ou ne doit être interprétée comme une promesse ou une garantie quant à la performance future de Lafarge ou Holcim.

Déclarations prospectives

Ce communiqué contient des informations et déclarations prospectives concernant Holcim, Lafarge et leurs activités regroupées après la réalisation de l'opération envisagée qui n'ont pas fait l'objet d'un audit ou d'une vérification indépendante. Ces déclarations ne constituent pas des faits historiques. Ces déclarations comprennent des projections financières et des estimations ainsi que les hypothèses sur lesquelles celles-ci reposent, des déclarations portant sur des projets, des objectifs et des attentes concernant des opérations. Bien que les directions de Holcim et Lafarge estiment que ces déclarations prospectives sont raisonnables, les investisseurs et les porteurs de titres Holcim et Lafarge sont alertés sur le fait que ces déclarations prospectives sont soumises à de nombreux risques et incertitudes, difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle de Holcim et Lafarge, qui peuvent impliquer que les résultats et développements attendus diffèrent significativement de ceux exprimés, induits ou prévus dans les informations et déclarations prospectives. Le groupe combiné pourrait ne pas réaliser les avantages escomptés de l'opération.